

# Chapitre 10

## LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DURABLE DES COLLECTIVITÉS ET LA PARTICIPATION DU PUBLIC

Le développement social durable se fonde sur des principes de démocratie et de justice. Il vise à augmenter la qualité de vie de tous les membres des collectivités actuelles et futures avec un minimum d'impact sur l'environnement. Le développement social, à la fois préalable et résultante du développement durable, est étroitement lié à l'aménagement d'un territoire et à son contexte politique. Ayant comme toile de fond cette relation, ce chapitre identifie des facteurs généraux de qualité de vie et présente ensuite des moyens concrets pour atteindre des objectifs d'accessibilité, d'équité et d'identité collective.

### 10.1

#### Le contexte actuel et les facteurs qui influencent la qualité de vie

La qualité de vie est un concept subjectif et culturel. Une bonne ou une mauvaise qualité de vie dépend de la perception quotidienne du bien-être des êtres humains et intervient dans l'orientation de leurs comportements et de leurs choix présents et futurs. Néanmoins, il est possible d'identifier des éléments généraux de définition de la qualité de vie au niveau collectif sur lesquels les politiques et l'aménagement du territoire peuvent influencer directement. À titre d'illustration, une présentation successive des facteurs généraux de qualité de vie et des défis actuels du Québec permet de mieux comprendre le lien qui existe entre l'aménagement de milieux de vie de qualité et l'amélioration des conditions d'existence des gens.

**Tableau 10.1 :**  
**Facteurs généraux favorisant la qualité de vie**

- ☞ Habitat abordable et adapté aux besoins.
- ☞ Proximité des services et de l'approvisionnement.
- ☞ Facilité et rapidité des déplacements.
- ☞ Emploi valorisant et revenu décent.
- ☞ Institutions de santé et d'enseignement.
- ☞ Espaces publics et espaces verts.
- ☞ Sécurité physique et psychologique.
- ☞ Loisirs et socialisation.
- ☞ Respect des différences.
- ☞ Sentiment d'appartenance.
- ☞ Processus de décision participatifs.

#### Le chapitre en un coup d'œil :

- ✘ Le contexte actuel et les facteurs qui influencent la qualité de vie
- ✘ Principes pour une meilleure répartition des moyens
- ✘ Une vision commune
- ✘ Des priorités sociales
  - ☞ L'équité
  - ☞ L'accessibilité

## Considérations contextuelles nord-américaines : l'exemple du Québec

La *Révolution Tranquille* est probablement un des moments les plus importants dans la transformation récente de la société québécoise. Pendant cette période, de 1960 à 1970 environ, les valeurs et les modes de vie et d'organisation ont changé. Ces changements se sont fait sentir au cœur de toutes les institutions, de la famille à l'État. La composition des ménages s'est progressivement transformée : l'augmentation du nombre de divorces, la baisse de natalité, l'augmentation des familles recomposées et la redéfinition des

rôles féminin et masculin en sont les exemples les plus courants. De même, la quête d'identité collective, la socialisation de l'éducation et des soins de santé et la modernisation des infrastructures et des réseaux marquent désormais l'histoire de la société québécoise et ont contribué à redéfinir la notion même de ce qui devrait être le bien-être collectif.

Aujourd'hui, le Québec vit de nouveau une période de mutation, découlant d'une part de l'époque de la *Révolution Tranquille* et d'autre part du contexte mondial. Elle pourrait mener le Québec à revoir collectivement ses objectifs de qualité de vie selon de nouveaux critères. La mondialisation de l'économie force le positionnement des agglomérations qué-

bécoises dans le jeu de la concurrence pour attirer les investisseurs, pour créer chez elles richesse et emploi. Les collectivités du Québec, comme tant d'autres dans le monde, cherchent à développer leurs attraits pour offrir ce qu'elles ont de meilleur et projeter une image compétitive et dynamique. Cependant, pour les collectivités qui ne peuvent profiter de la « manne », la pression s'intensifie et la qualité de vie se détériore pour les populations locales. La mondialisation est un phénomène complexe qui bouleverse les processus décisionnels à toutes les échelles et qui soulève de nombreuses questions relatives à la culture, à la sécurité, à l'environnement et au domaine social.

### ÉTUDE DE CAS

## TENDANCES QUÉBÉCOISES : FAITS SAILLANTS

« L'unité de vie typique dans la société n'est plus la famille (un couple ou un parent entouré d'enfants). Un nouveau type de ménage, révélateur d'un nouveau mode de vie, émerge plus nettement : le couple sans enfant présent à la maison. Le mode de vie en ménage ne recoupe plus le mode d'occupation de l'espace.

Les biens et services marchands contribuent à différencier de façon marquée les styles de vie et les genres de vie des individus et des familles. Plus précisément, quatre fonctions de consommation paraissent nettement plus dynamiques (en croissance rapide dans les budgets des familles) : logement, transports, loisirs et protection (assurances de toutes sortes).

L'analyse de la structure professionnelle révèle que l'économie québécoise s'inscrit bel et bien dans le contexte de la nouvelle économie, marquée par la croissance du nombre d'emplois dans la gestion, les sciences et techniques et les sciences sociales au sens large.

Les revenus tirés du marché (revenus de travail et revenus de placements) sont de plus en plus inégalement répartis et cette tendance va en s'accroissant car plusieurs facteurs y contribuent (double et simple revenus, secteurs d'emploi plus dynamiques, effet de la scolarisation, etc.). L'espace québécois se recompose. La décroissance démographique des régions éloignées apparaît plus nettement. »<sup>1</sup> ■

Parmi les autres éléments importants du contexte québécois influant sur la qualité de vie, on retrouve aussi des phénomènes d'ordre démographique et social qui changent actuellement le paysage social

québécois ; l'un des plus marquants est probablement celui des *baby boomers*. Cette tranche actuellement dominante de la population des pays économiquement développés, née entre 1945 et 1965,

avance en âge et exprime ses préférences quant à sa qualité de vie future. Les nouveaux besoins de cette génération, que ce soit en matière de services, de mobilité ou d'habitation, ne trouvent plus

<sup>1</sup> Simon LANGLOIS. *La société québécoise en tendances : 1960-2000*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990.

toujours écho dans l'aménagement actuel des milieux de vie et du territoire. Ce n'est pas seulement la population qui a changé; les quartiers, les logements et les infrastructures aussi ont vieilli. Enfin, la population active sur le marché du travail (rémunérée et taxable) tend à diminuer

alors qu'augmentent les défis en termes de soutien financier et de soins à la population vieillissante. Les autochtones sont pratiquement les seuls qui ne suivent pas la tendance à inverser la pyramide démographique au Québec, avec plus de 50% d'enfants dans leur population (dans les

réserves, 53% des Indiens inscrits ont moins de 25 ans)<sup>2</sup>. Pour compléter le tableau démographique, rappelons également la diversité culturelle du Québec et l'accueil constant de nouveaux immigrants, soit environ 25 000 chaque année, en provenance d'une centaine de pays<sup>3</sup>.

## ÉTUDE DE CAS

### CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES DANS LES PAYS DÉVELOPPÉS

« Dans les pays développés, la proportion des personnes âgées de plus de 65 ans est passée de 8% à 14% depuis 1950 et elle devrait atteindre 25% d'ici 2050. Au cours des 35 prochaines années, le Japon, l'Allemagne et l'Italie compteront plus ou moins 40% de personnes âgées. Dans certains pays, le nombre de personnes âgées de plus de 85 ans fera plus que doubler. [...] Les populations âgées, surtout au delà de 80 ans, se composent en majorité de femmes. D'ici 2050, 10% des femmes des pays développés seront âgées de plus de 80 ans et un grand nombre d'entre elles seront veuves. Les femmes âgées risquent davantage que les hommes d'être pauvres ou analphabètes. Souvent, la discrimination, les restrictions apportées à leur liberté de mouvement et d'association et leur manque d'expérience dans le domaine financier et juridique les rendent plus vulnérables à l'exploitation. »<sup>4</sup> ■

La situation générale des femmes aussi a beaucoup changé. Leur entrée massive sur le marché du travail rémunéré, par exemple, a notamment augmenté leur pouvoir économique et ce malgré des différences salariales persistantes :

« Les statistiques de 1997 indiquent que  
les femmes représentent 45% de

*l'ensemble de la main-d'œuvre,  
comparativement à 31% en 1967. »<sup>5</sup>*

Ce n'est pourtant qu'en 1964, au Québec, que la Loi 16 mettait fin à l'incapacité juridique de la femme mariée qui l'empêchait auparavant d'acheter une propriété sans la signature de son mari. Le changement des mentalités et des modes de vie ont rendu les femmes davantage ins-

truites, actives et indépendantes financièrement, leur donnant progressivement plus d'emprise sur l'environnement social et politique de leurs milieux de vie. Toutefois, les difficultés de conciliation du travail à temps plein avec la vie de famille ainsi que les différences entre hommes et femmes en matière d'éducation, de revenu et de qualité de vie demeurent encore des défis de taille pour le développement social de collectivités québécoises durables.

2 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Un portrait statistique des familles et des enfants au Québec*, [Québec], Bibliothèque nationale du Québec, 1999.

3 PORTAIL DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *La société québécoise, Portrait Démographique*, 2002. <http://www.gouv.qc.ca>

4 FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION. *État de la population mondiale 1998*

5 SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE. *La place des femmes dans le développement des régions, 5<sup>ème</sup> orientation de la Politique en matière de condition féminine : Guide à l'intention des CRD*, [Québec], Le Secrétariat à la condition féminine, 1998.

## LES FEMMES ET LE LOGEMENT AU QUÉBEC : DES DONNÉES, UN PORTRAIT

« Quand une femme est le principal soutien financier du ménage, elle est habituellement locataire et ce, dans une proportion de 59%. Quand c'est le cas d'un homme, ce pourcentage diminue à 35%. La situation est encore pire si cette femme est :

- ☞ chef de famille monoparentale : 54% de ces familles consacrent plus de 30% de leur revenu au logement et 29% en englobent plus de la moitié;
- ☞ vivant seule : 57% des femmes habitant seules doivent consacrer plus de 30% de leur revenu pour se loger. Pour 30% d'entre elles, c'est la moitié et plus de leur revenu qui y passe;
- ☞ jeune : 61% des jeunes femmes de 15 à 24 ans consacrent plus de 30% de leur revenu en logement. Par ailleurs, la proportion de jeunes femmes qui y consacrent la moitié et plus de leurs revenus est de 38%;
- ☞ âgée de 55 ans à 64 ans : après les jeunes, ce sont chez les femmes âgées de 55 à 64 ans où l'on retrouve le plus haut pourcentage de ménages locataires consacrant plus de la moitié de leur revenu en loyer. Ce pourcentage est de pas moins de 32%;
- ☞ âgée de 65 ans et plus : c'est dans cette catégorie d'âge que se retrouve le plus grand nombre de ménages dirigés par des femmes qui doivent consacrer plus de 30% de leur revenu au loyer. Il y en a, en effet, 81 355; 56% des femmes de 65 ans et plus sont dans cette situation. »<sup>6</sup> ■

La pauvreté est un des facteurs déterminants en ce qui a trait à la difficulté à se loger, à se déplacer et à se procurer les biens essentiels ainsi qu'aux problèmes de santé physique et mentale. La précarité et la pauvreté sont des obstacles majeurs

à la qualité de vie des collectivités, à leur épanouissement et à leur développement à long terme. Au Québec, on constate une augmentation des disparités sociales; alors qu'une partie de la société continue de s'enrichir, la pauvreté devient de plus

en plus structurelle, régionale, sexiste, raciste et bien sûr, urbaine. Particulièrement, les autochtones, qu'ils habitent dans des réserves ou ailleurs, sont parmi les québécois les plus défavorisés en ce qui concerne la qualité de vie.

6 FRAPRU, *Logement au Québec : Femme et pauvreté*, Dossier du Front d'action populaire pour le réaménagement urbain, 2000. [www.frapru.qc.ca](http://www.frapru.qc.ca)  
Les données proviennent de Statistiques Canada, Recensement 1996.

## LES DONNÉES DU RECENSEMENT DE 1996 NOUS APPRENNENT QU'AU QUÉBEC ...

« La croissance économique des dernières années n'a pas bénéficié équitablement à tous les membres de la société. Les disparités économiques existent non seulement entre les individus mais aussi entre les villes et les régions.

« Certains groupes sont plus affectés par la pauvreté que d'autres, notamment les jeunes de moins de 25 ans et les personnes âgées de 55 à 64 ans, les femmes, les autochtones, les personnes handicapées, les membres de minorités visibles, les personnes peu scolarisées, les sans-emplois, les personnes seules, les familles monoparentales et les ménages dont le principal soutien financier est une femme.

« L'écart moyen de pauvreté est le montant qui manque aux ménages pour que leurs revenus atteignent le seuil de pauvreté. En 1995, cette différence était de 10 260 \$. Le nombre de ménages locataires consacrant plus de la moitié de leur revenu en loyer a augmenté de 41 % entre 1990 et 1995. »<sup>7</sup> ■

Ce portrait du Québec fait ressortir de nouvelles tendances lourdes qui menacent sa qualité de vie pour les années à venir. Seule une restructuration

responsable de l'environnement politique et physique pourra servir de cadre à l'atteinte d'une société véritablement viable et équitable. Afin de réaliser le

développement social durable, il faut donc donner de nouveaux moyens aux différents intervenants susceptibles d'agir concrètement au sein des collectivités.

7 (Tiré et adapté de : Sylvain Schetagne. La pauvreté dans les agglomérations urbaines du Québec, avril 2000.)

## 10.2

### Principes pour une meilleure répartition des moyens

Chaque individu devrait disposer d'outils et de compétences qui lui permettent de comprendre les divers enjeux, de nourrir sa réflexion et de se forger des opinions éclairées afin de participer de façon constructive au développement de sa collectivité.

---

*Une éducation citoyenne, axée sur la sensibilisation aux questions environnementales, sociales, économiques et éthiques, est la base solide et durable de la sauvegarde de l'intérêt commun.*

---

C'est la pierre d'assise du développement durable puisque cela permet la transmission des valeurs qui y sont associées et facilite le passage à de nouvelles pratiques en matière de planification, d'aménagement et de développement.



Photo: Vivre en Ville.

Cours improvisé à des enfants vivant à Ecolonia, un développement urbain écologique aux Pays-Bas.

#### ÉTUDE DE CAS

### LA CAMPAGNE NATIONALE DE SENSIBILISATION GOING FOR GREEN, ROYAUME-UNI

Le programme *Going for Green* est une mesure prise en 1996 par le gouvernement britannique, en partenariat avec le secteur privé, pour élaborer un *Agenda 21*. Il correspond à la plus grosse campagne d'information et de sensibilisation environnementale menée auprès du public britannique. Elle est basée sur la promotion d'un « code vert » qui vise à améliorer les conditions de vie des citoyens et à les sensibiliser pour réduire les dommages faits à l'environnement. Il renforce le concept du développement durable en encourageant le public à adopter des actions individuelles qui, collectivement, peuvent des incidences sur l'environnement. L'objectif visé est de changer la conception et les normes environnementales de chaque individu. Par l'entremise de ce changement, on souhaite instaurer une conscience verte parmi la population britannique et combattre les préjugés, afin de faire des bons comportements environnementaux la norme plutôt que l'exception.



*Going for Green* se concentre sur cinq mesures: réduire les déchets, économiser l'énergie et les ressources naturelles, voyager intelligemment, prévenir la pollution et agir sur son environnement. Sa mise en pratique est réalisée grâce à deux grands projets: *Ecocal* et *Eco-schools*. *Ecocal* est un programme informatique disponible sur Internet qui mesure, par une série de questions, les impacts environnementaux des choix de chaque individu. Après avoir obtenu un *Ecocal score*, des recommandations sont adressées aux participants pour améliorer leur performance. De plus, 900 écoles participent au programme *Eco-schools*, un élément majeur de la campagne environnementale britannique, qui met l'accent sur l'éducation à l'environnement dès l'âge scolaire. Depuis les débuts du programme *Going for Green*, on remarque l'accomplissement de nombreux projets: la publication régulière d'éditions spéciales sur l'environnement dans les journaux locaux, l'affichage de posters dans les stations d'autobus, la distribution de dépliants et de tracts d'information, la création d'une ligne téléphonique d'information *hotline* ainsi que le support financier et logistique d'une variété d'événements locaux et d'initiatives pilotes. Les résultats de la campagne sont difficilement quantifiables puisqu'elle ne recherche pas directement à avoir des incidences immédiates à court terme dans la population. Toutefois, en regard de la forte participation du public au programme et de sa visibilité, il est certain que celui-ci aura des incidences positives, à moyen et long terme, sur les pratiques écologiques des Britanniques. ■

**Pour en savoir plus :**  
[www.goingforgreen.org.uk](http://www.goingforgreen.org.uk)

L'espace démocratique peut se développer à l'aide de politiques de transparence et d'intégration ainsi que dans la cohésion des institutions décisionnelles avec le territoire et la diversité de sa population.

De même, les structures et les moyens idéaux d'implication des citoyens peuvent varier selon les échelles territoriales et les étapes de prise de décision. Enfin, l'exercice de la démocratie participative

permet la rencontre des intérêts divergents afin de procurer à la collectivité une vision commune et viable de son aménagement et de son développement.



Partis politiques verts, Freiburg.

Photo: Vivre en Ville.

## ÉTUDE DE CAS

### INITIATIVE ET RÉFÉRENDUM À GENÈVE, SUISSE

Les processus de consultation et de concertation des citoyens sont très valorisés en Suisse et plus particulièrement à Genève. Tous les citoyens peuvent demander la création ou l'amendement d'une loi, et même de la constitution, tant sur le plan communal que cantonal ou fédéral. Pour cela, le citoyen doit lancer une initiative populaire qui doit être soutenue par un comité d'initiative. Il existe aussi des initiatives parlementaires (lancées par un député) et des initiatives cantonales (lancées par un canton). Un autre droit démocratique des citoyens suisses consiste en la possibilité de demander un référendum. Grâce au référendum, les citoyens décident en dernière instance si une loi adoptée par un parlement entrera ou non en vigueur.



Les citoyens du canton de Genève disposent de trois outils pour faire valoir et connaître leur opinion : le référendum, l'initiative et la pétition. Ils permettent aux citoyens de Genève de s'exprimer au-delà du moment où ils votent et de pouvoir participer à la vie locale ainsi qu'aux processus décisionnels. L'objectif implicite de cette pratique est de diminuer le scepticisme des citoyens vis-à-vis les administrations publiques.

Les résultats de ces trois outils de démocratie participative marquent l'intérêt des citoyens pour la vie locale et les processus décisionnels. Les Genevois se sentent réellement maîtres chez eux. Le taux de participation de la population suisse lors de référendums cantonaux et municipaux est très fort. La Suisse fait d'ailleurs figure de modèle en regard de la démocratie participative à travers le monde. ■

**Pour en savoir plus :**  
[www.ville-ge.ch](http://www.ville-ge.ch)

Deux grands principes – l'équité et la démocratie – sont essentiels à l'identification de critères et d'objectifs d'aménagement et de développement viables des collectivités et peuvent en garantir le bon fonctionnement, l'organisation rationnelle et la pérennité. Ces deux principes, gages d'une bonne gouvernance, se matérialisent

notamment dans la mobilisation de fonds destinés à renforcer les moyens d'action des collectivités et de leurs membres. Ces fonds pourraient d'abord servir à :

☞ la création et l'aménagement de « lieux de démocratie » plus intégrateurs et pertinents à l'échelle territoriale;

☞ la formation et l'information pour tous les acteurs potentiels du développement durable d'une collectivité;

☞ la poursuite active (actions, projets) d'une collectivité de la réalisation de ses objectifs de développement durable.

## 10.3 Une vision commune

La nécessité de soutenir l'implication des citoyens dans l'aménagement et le développement viable du territoire émane d'abord et avant tout de valeurs de solidarité et d'impératifs éthiques. Il s'agit de poser en préalable à toute action collective l'écoute des préoccupations et des idées des personnes concernées. Malgré la complexité et la durée de l'exercice, une démarche d'implication des citoyens en amont des processus de planification a pour avantage de dégager une vision plus complète d'une collectivité, du territoire et de ses composantes significatives. Afin de faciliter et de favoriser la communication, il faut cependant s'assurer que l'information circule librement et, qu'au bout du compte, elle soit réellement et honnêtement intégrée et utilisée. Cela requiert aussi de veiller à susciter le maximum de participation des citoyens qui n'ont pas déjà accès à l'information et aux moyens d'exposer leurs points de vue. Par ailleurs, une vision commune, qui englobe non seulement le territoire mais aussi les particularités socioculturelles de la collectivité, prépare le terrain pour l'élaboration de solutions d'aménagement consensuelles et durables.

### ÉTUDE DE CAS

## LA DÉMARCHE DE CONSULTATION PUBLIQUE RÉGIONALE DE PORTLAND (OREGON) : LA VISION DU METRO

Le gouvernement de la région métropolitaine de Portland, appelé familièrement *Metro*, a décidé d'impliquer ses citoyens en mettant à leur disposition un large éventail de moyens de rapprochement. Les trois piliers du *Metro* sont la planification régionale et par quartier, les associations de voisinages et le rôle de conseiller accordé





aux citoyens. Ce gouvernement régional, qui travaille en collaboration avec la Ville de Portland et 23 autres juridictions locales, est guidé par des comités législatifs composés de membres du personnel et de citoyens attirés par les gouvernements locaux. Le *Metro* profite aussi de l'apport direct des citoyens pour établir une vision régionale juste et complète. Les 95 associations de voisinages de Portland sont les pierres d'assises de la participation citoyenne. Depuis 1994, Portland a établi une commission de citoyens volontaires chargée de se pencher plus particulièrement sur la question du développement durable et d'élaborer des lignes directrices, adoptées par la suite par la Ville.

### **Principes / moyens :**

- ☞ Valoriser la participation active des citoyens comme étant essentielle pour le futur de la région.
- ☞ Respecter et considérer l'apport de tous les citoyens.
- ☞ Encourager les opportunités qui reflètent la riche diversité de la région.
- ☞ Promouvoir la participation basée sur les possibilités d'implication des citoyens, des individus et de la communauté, des gens d'affaires et des groupes d'intérêts spéciaux.
- ☞ Procurer des informations compréhensibles rapidement, et largement distribuées, afin d'encourager la participation du public dans les processus.
- ☞ Procurer aux citoyens la possibilité d'être impliqués très tôt dans les processus de développement des politiques, de la planification et dans les projets.
- ☞ Organiser des activités d'implication.
- ☞ Procurer un support financier et en personnes-ressources pour supporter le bureau d'implication des citoyens du *Metro*.
- ☞ Soutenir le développement du réseautage présent entre les citoyens, les gouvernements locaux, les officiels du *Metro* et le personnel.
- ☞ Répondre aux visions et aux idées des citoyens de manière opportune.
- ☞ Coordonner les activités interdépartementales et interjuridictionnelles.
- ☞ Évaluer l'efficacité de l'implication des citoyens.

### **Étapes :**

- ☞ 1991 – Le Conseil adopte des buts et des objectifs de croissance régionale comme guide pour les efforts de planification à long terme de la région.
- ☞ Novembre 1992 – Les électeurs approuvent une charte d'autonomie interne pour le *Metro* et font de la gestion de la croissance la priorité du gouvernement.
- ☞ 1992-94 – Cette période couvre les processus d'analyse technique et d'implication du public, y compris le développement des concepts alternatifs de croissance pour la région vers l'horizon 2040.
- ☞ Printemps-été 1994 – Implication publique majeure autour du concept de croissance, incluant des publicités dans les journaux et à la télévision, des activités pour les jeunes, des journées portes ouvertes et des questionnaires sur la qualité de vie distribués dans tous les foyers de la région (plus de 500 000).
- ☞ Mai 1995 – Les électeurs approuvent une mesure de 135 millions \$US visant l'acquisition d'espaces verts.
- ☞ Décembre 1995 – Le *Conseil du Metro* adopte le *Concept de croissance 2040* avec le support unanime du comité consultatif, constitué des élus locaux, des représentants des districts et de citoyens. (Voir le chapitre 2 pour en savoir plus sur le *Metro*.)
- ☞ Novembre 1996 – le *Metro* approuve le plan fonctionnel de gestion de la croissance urbaine, une boîte à outils de politiques de planification pour permettre aux gouvernements locaux d'appliquer le *Concept 2040*.
- ☞ Été 1997 – le *Metro* distribue un questionnaire pour impliquer le public dans la finalisation de l'ossature du plan régional.



### Outils :

- ☞ télévision, radio, publicités imprimées ;
- ☞ un questionnaire régional sur la qualité de vie envoyé dans 500 000 foyers ;
- ☞ des dizaines d'ateliers, de forums et de journées portes ouvertes ;
- ☞ une vidéo distribuée gratuitement à 4 000 clients des magasins *Vidéo BlockBuster* ;
- ☞ une ligne téléphonique d'informations et de commentaires ;
- ☞ des projets d'implication des jeunes ;
- ☞ un sondage sur les stratégies de gestion de la croissance posté à 70 000 domiciles et distribué dans les cafés, restaurants et les bibliothèques et publié dans les journaux et sur le site Internet du *Metro* ;
- ☞ des centaines de présentations dans les organisations communautaires et civiques.
- ☞ un bulletin d'informations électronique envoyé à une liste de diffusion touchant 65 000 résidents ;
- ☞ des cartes et des lunettes 3-D placées dans des cafés de la région pour aider les gens à imaginer le futur. ■

**Pour en savoir plus :**  
[www.metro-region.org](http://www.metro-region.org)



Un sondage sur les stratégies de gestion de la croissance a été distribué dans les cafés, restaurants et les bibliothèques.

Photo: Vivre en Ville.

Comme leur but premier est de développer une conception commune de l'avenir de la collectivité, les processus de planification participative devraient inclure des dispositions particulières pour qu'aucun citoyen ne soit pénalisé, que ce soit à cause de sa langue, de son niveau

d'éducation ou de tout autre facteur. Par exemple, certains outils comme des plans, des maquettes ou des photographies peuvent faciliter la communication et la compréhension entre les différents membres d'une collectivité. L'avantage des outils visuels est qu'ils permettent de

développer un langage qui soit accessible à tous et qu'ils facilitent la traduction des besoins et des valeurs en termes d'aménagement. Ils permettent aussi de dialoguer sur différentes options, de montrer clairement les intérêts communs et facilitent la recherche de compromis plausibles.

## MODÉLISATION 3D ET SONDAGE DE PRÉFÉRENCE VISUEL : DES OUTILS NOVATEURS POUR FACILITER LA COMPRÉHENSION ET LA PARTICIPATION DE TOUS

### **Modélisation participative tridimensionnelle aux Philippines : P3-DM® :**

Sans doute une des meilleures pratiques actuelles pour favoriser la participation active de la population est ce qu'on appelle la modélisation participative tridimensionnelle. Cette méthode a été mise en œuvre de manière particulièrement remarquable par Giacomo Rambaldi, fondateur de *Participatory Avenues*, de 1996 – 2000, alors qu'il travaillait au *Programme national intégré des aires protégées* du gouvernement des Philippines.

À travers un processus participatif authentique (puisque'elle implique directement la population à chacune des étapes), la planification assistée par la modélisation 3-D fait coïncider les connaissances spatiales du territoire avec les savoirs de la communauté. Ceci permet de rendre l'information concrète et significative pour tous les interlocuteurs et de produire de l'information précisément rattachée au territoire. Il s'agit de réunir des membres de la population pour créer une maquette en trois dimensions du territoire, à l'aide de relevés topographiques, et ensuite d'y situer et d'y peindre toutes les informations relatives au territoire. L'expérience apprend, preuves visuelles à l'appui, que les données recueillies par cette approche sont plus complètes, plus précises, plus claires et plus cohérentes que les autres données recueillies par photographie ou photosatellite, ou par des experts en géographie ou en planification.

La modélisation 3-D est aussi un outil extraordinaire pour faciliter la communication entre les participants et les décideurs puisque'elle transcende les barrières de langage grâce à des codes visuels partagés. C'est d'ailleurs un moyen de renforcer les liens existant à l'intérieur d'une communauté puisque c'est une occasion idéale pour échanger et partager ses inquiétudes. D'après les expériences d'aménagement du territoire réalisées avec cette technique, celle-ci semble particulièrement efficace pour :

- ☞ la conscientisation et l'éducation ;
- ☞ la cohésion de la communauté et l'accomplissement personnel ;
- ☞ l'amélioration des compétences locales pour la communication ;
- ☞ la planification coopérative ;
- ☞ la recherche collaboratrice ;
- ☞ la gestion des aires protégées ;
- ☞ l'autodétermination des populations ;
- ☞ l'évaluation et le contrôle participatifs ;
- ☞ la résolution de conflits.

### **La technique du Sondage de préférence visuel d'Anthony Nelessen :**

Anthony Nelessen, l'inventeur du *Sondage de préférence visuel (VPS™)* est un expert en design urbain et en planification des transports. Cet outil fait en réalité partie d'un procédé de planification visionnaire, visant à impliquer les citoyens. Ce procédé inclut les étapes suivantes, spécialement adaptées à la réalité et aux préférences locales : un sondage de préférence visuel, un questionnaire complémentaire, un atelier d'interprétation et, enfin, l'élaboration d'un plan intégrant la vision de la communauté.

**Pour en savoir plus :**  
[www.iapad.org/participatory\\_p3dm.htm](http://www.iapad.org/participatory_p3dm.htm)



### **La simulation photo et le questionnaire :**

Les sujets habituels pour la simulation photo sont la largeur des rues, le transport en commun, le trafic, la circulation piétonne et l'intégration d'une mixité d'usages commerciaux et résidentiels. Réalisées à partir de photos retravaillées à l'ordinateur, des images présentant des changements, des améliorations, des options de design pour le site existant sont présentées aux gens pour leur faciliter la visualisation des options. On leur présente aussi des photos prises dans d'autres collectivités similaires. On présente aux participants jusqu'à 80 diapositives qu'ils noteront sur une échelle de 1 à 10 selon leur perception de l'option représentée. En plus du sondage de préférence visuel, un questionnaire est distribué parmi les participants pour sonder les réalités démographiques locales et permettre aux gens de s'exprimer sur les politiques concernant les enjeux touchés par le projet. Ce questionnaire peut comporter des questions touchant l'habitation, les habitudes de consommation, le trafic et les déplacements, la perception du crime, les services publics, le design urbain, la revitalisation du centre-ville, l'environnement, le tourisme, les organisations gouvernementales, l'éducation, les loisirs, la préservation du patrimoine et le transport public.

### **L'interprétation et la planification :**

La compilation des données du questionnaire est associée à la notation des images présentées afin de constituer une représentation de l'opinion collective et sert de base à l'élaboration des premières esquisses, aux scénarios envisageables d'un point de vue environnemental et au questionnement de la législation pour tenter une intégration du projet. Les participants sont ensuite amenés à trier et à hiérarchiser les buts et les objectifs en concordance avec les premiers résultats obtenus. Ce faisant, le processus permet de compléter et de raffiner les lignes directrices qui permettront d'encadrer le design tout en intégrant les valeurs de la collectivité. La représentation ultime du processus devient un outil visuel clair pour montrer aux développeurs la vision des citoyens pour le futur de leur collectivité.

Cette méthode proposée par les associés d'*Anavision* permet de réaliser plusieurs objectifs : éduquer les gens sur les formes urbaines durables, montrer les possibilités d'aménagement futures, les faire s'exprimer sur des préférences et aller chercher des appuis pour des projets spécifiques. ■

**Pour en savoir plus :**  
**[www.anavision.com](http://www.anavision.com)**

Pour progresser vers l'élaboration de buts consensuels de développement social durable, il est important de porter une attention particulière aux éléments qui suscitent l'attachement et l'engagement envers la collectivité et toute la diversité de ses membres. La création d'un espace

démocratique de proximité qui s'appuie sur les forces et les potentiels locaux peut aider à canaliser les actions d'individus différents, mais partageant une même réalité locale, vers la mise en œuvre d'une vision commune. Les conseils de quartier, comme interface de communication

pertinente à l'échelle des quartiers, peuvent agir comme « courroie de transmission » de l'information et des moyens entre les élus et les citoyens, permettre une meilleure desserte de services municipaux et permettre la réalisation de projets par la population.

## LES CONSEILS DE QUARTIER DE LA VILLE DE QUÉBEC ET LE DÉPARTEMENT DES QUARTIERS DE LA VILLE DE SEATTLE (WA)

La Ville de Québec a mis en place des structures locales de consultation publique, ses « conseils de quartier », afin de rejoindre la population sur des questions d'aménagement, de sécurité publique, de politique municipale, de vie communautaire et de tout projet touchant à la qualité de vie des citoyens. Les objectifs des conseils de quartier sont de tenir des consultations publiques, d'encourager la collaboration entre les personnes et les organismes du quartier, de mobiliser la population et de proposer des actions locales. Les membres des conseils de quartier sont élus par la population de chacun des quartiers pour une période de deux ans. Si un quartier ne se mobilise pas pour former son propre conseil de quartier, sa population est consultée par l'intermédiaire d'un comité consultatif mandaté par la Ville.

Les douze conseils de quartier de la ville de Québec sont formés de 9 membres (11 dans le Vieux-Québec) qui représentent les citoyens de chacun des quartiers et qui s'expriment en leur nom. Les hommes et les femmes y sont également représentés. On y retrouve aussi, habituellement, un représentant de gens d'affaires. Cette initiative permet aux citoyens de participer à plusieurs consultations publiques par année. De plus, le système de conseils de quartier a été maintenu pour les quartiers qui sont prêts à participer dans le cadre de la nouvelle Ville de Québec. Dans l'avenir, il pourrait être intéressant de voir si ces structures pourraient être à la base d'une véritable décentralisation démocratique au profit des unités territoriales significatives, à l'intérieur d'un système régional favorisant une vision intégrée à long terme.

**Pour en savoir plus :**  
[www.ville.quebec.qc.ca](http://www.ville.quebec.qc.ca)

Il est intéressant de noter que récemment, au Québec, les chartes des nouvelles villes fusionnées de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or introduisent elles aussi le conseil de quartier. Il est à espérer que d'autres collectivités emboîteront le pas en mettant sur pied de telles structures de rapprochement entre l'administration municipale et le citoyen.

### Le département des quartiers de Seattle :

La Ville de Seattle a créé son *Department of Neighborhoods* en 1990 pour servir les différents quartiers de la ville, mais surtout pour travailler directement avec les gens et pour améliorer leur qualité de vie. Le but du département est d'établir un partenariat entre la Ville et ses communautés, permettant à ces dernières de réaliser leurs projets de développement et d'aménagement d'une manière qui reflète véritablement leurs valeurs, leurs besoins et leurs potentiels. Les objectifs de décentralisation du département se réalisent dans les *Neighborhood Service Centers*, situés dans chacun des 13 nouveaux districts et dotés de fonds monétaires importants pour réaliser leurs propres projets, prévus dans des plans spécifiques à chacun des quartiers.

**Pour en savoir plus :**  
[www.cityofseattle.net/don/nsc.htm](http://www.cityofseattle.net/don/nsc.htm)

À Seattle, lorsqu'on a réalisé que les quartiers, s'ils avaient des besoins et des demandes, avaient aussi des connaissances et un enthousiasme à offrir, on a décidé d'œuvrer à conserver et à améliorer toute leur diversité et de redonner aux gens le pouvoir de contribuer positivement au bien-être de leur communauté. Les citoyens sont donc chargés de fournir l'information et non pas uniquement de la recevoir. La population a répondu à l'appel en très grand nombre et a travaillé, en collaboration avec la Ville, à l'amélioration des milieux de vie. ■

## APPLICATIONS DU MODÈLE DES VILLAGES URBAINS : SEATTLE (WASHINGTON) ET CALGARY (ALBERTA)

Le nouveau code de zonage de la ville de Seattle encourage la mixité des usages et la densification des banlieues en villages urbains. Selon les sites, les hausses de densité peuvent atteindre de 50 à 200 unités par hectare, présentant des typologies d'habitation variées allant de la maison unifamiliale à la maison en rangée en passant par l'édifice à appartements. Des limites sont fixées et l'emplacement des routes, des écoles et des bâtiments publics sont prévus à l'avance au cœur du site; des mesures incitent les promoteurs immobiliers à construire à l'intérieur de ces balises.

Les développeurs doivent planifier avec soin les unités d'habitation en fonction de l'ensemble du village. Ils doivent prévoir, par exemple, des locaux commerciaux, des cafés, des restaurants et des bureaux à l'intérieur de leurs projets de condos ou de triplex urbains. Ils doivent aussi tenir compte de facteurs démographiques et sociaux, offrir du logement abordable et l'adapter aux nouveaux ménages. Leur clientèle cible sera désormais composée de personnes qui ne veulent plus passer des heures dans leur voiture, qui veulent habiter plus près de leur lieu de travail et de loisirs, qui veulent avoir davantage accès à la culture et aux services. (Pour le plan global de Seattle, voir le chapitre 5 sur la planification spatiale intégrée; pour des détails concernant les villages urbains, voir le chapitre 7 sur l'aménagement.)

### ***Sustainable Suburbs Study: Creating more Fiscally, Socially and Environmentally Sustainable Communities, Calgary :***

La Ville de Calgary a décidé de planifier la croissance de ses banlieues selon un modèle similaire. Il s'agit, concrètement, de développer de nouveaux standards pour le design des rues, une politique de logements abordables, des indicateurs de viabilité, des règlements assouplis et des nouvelles approches pour le financement. Leur but est de tendre vers un modèle de collectivité plus viable. La réduction de l'impact fiscal est envisagée par une réduction des coûts de développement à travers une forme urbaine plus compacte, une meilleure utilisation des services et une minimisation des infrastructures. Les impacts environnementaux seront limités le plus possible à travers une rationalisation de l'usage du territoire, la réduction des déchets et des émissions de gaz nocifs et la protection des espaces verts. Enfin, l'amélioration de la société est visée par des mesures sociales et des modes d'aménagements compacts et diversifiés où l'usage de l'automobile est réduit et le sens de la communauté régénéré. Cependant, la Ville de Calgary n'entend pas imposer un design unique et rigide mais plutôt encourager la variété des interprétations créatives autour de l'idée de village urbain. ■



Photo : Vivre en Ville.

Au-delà des systèmes politiques et physiques efficaces, ce qui fait qu'une collectivité se distingue des autres, c'est son identité particulière. Celle-ci découle souvent de son aptitude à organiser ses activités économiques tout en agaçant et en mettant en valeur son patrimoine naturel, culturel et bâti. Le patrimoine naturel d'une agglomération urbaine englobe ses paysages et ses sites particuliers, le sol, l'air, l'eau, les espèces animales et végétales qui y vivent et son

climat. Le patrimoine culturel et bâti, quant à lui, inclut tout ce que la collectivité a créé à partir de cet environnement naturel et social, dans un contexte historique donné. Il prend racine dans les particularités d'un groupe humain, dans ses spécificités et ses aspirations. Malheureusement, autant les richesses patrimoniales sont de plus en plus menacées de destruction par les habitudes économiques et sociales, autant la dégradation progressive du patrimoine entraîne

la détérioration du potentiel de développement de la collectivité. Par ailleurs, la création d'emplois liés au patrimoine local permet notamment de stimuler et de stabiliser les activités économiques sur le territoire d'une communauté. Enfin, l'avis de la population légitime l'identification et la classification des éléments du patrimoine les plus significatifs afin de permettre leur intégration à l'aménagement du territoire et de promouvoir l'utilisation maximale de ce potentiel.

## ÉTUDE DE CAS

### UN PLAN AXÉ SUR LA PARTICIPATION DES RÉSIDANTS ET LEUR PATRIMOINE : LE NOUVEAU VILLAGE AUTOCHTONE D'OIJÉ-BOUGOUMOU, QUÉBEC

Oujé-Bougoumou est un nouveau village autochtone, planifié en 1992, situé à environ 50 kilomètres de Chibougamau, au Québec. La communauté crie qui l'habite (environ 650 personnes) a été déplacée jusqu'à sept fois par les entreprises de développement économique du territoire québécois depuis 1920 et s'est retrouvée dans une situation d'insécurité et de pauvreté extrême. Douglas Cardinal, l'architecte engagé pour la construction du village, a travaillé en collaboration avec les membres de la communauté pour intégrer au concept de développement de nombreux éléments traditionnels, techniques, physiques et symboliques susceptibles d'améliorer la qualité de vie des résidants.

Le plan d'aménagement d'Ouje-Bougoumou a été primé pour son excellence dans les domaines de l'environnement, du développement social et culturel et de l'innovation technologique. Son design d'ensemble présente une trame de rues circulaire et concentrique et une place centrale pour les rassemblements. Cette place est entourée d'édifices publics dont l'architecture moderne rappelle la tente traditionnelle crie. Les bâtiments sont aménagés selon les conditions prescrites par les aînés pour garantir le bien-être de la communauté : l'intérieur est ample et lumineux, les entrées sont tournées vers l'est et on y accède sans escaliers. Les aînés de la communauté ont servi de conseillers pour l'élaboration des objectifs précédant la planification du village. Ces objectifs incluaient le respect de l'environnement et la philosophie traditionnelle crie, l'intégration de la culture crie dans l'aménagement du village et la lutte à long terme des problèmes financiers de la communauté. Un programme d'habitation a été élaboré parallèlement à la planification du village afin de prévoir les besoins actuels et futurs de la communauté et de permettre l'accès à la propriété et à l'autosuffisance pour ses membres. ■

Pour en savoir plus :  
[www.ouje.ca](http://www.ouje.ca)

## ÉTUDE DE CAS

### GENÈVE GUIDE LE PUBLIC VERS SON PATRIMOINE

À Genève (Suisse), la ville s'est dotée d'un *Agenda local 21* (stratégie globale visant un développement durable – voir le chapitre 4). Parmi ses actions pour la conservation du patrimoine, la Ville a élaboré un projet de diffusion des connaissances auprès du public. Ce programme vise la sensibilisation à la richesse et à la diversité de son patrimoine, à sa mise en valeur et à son financement ; il permet en quelque sorte l'appropriation et le renforcement de l'identité collective. Les activités sont multiples. On organise des



**Pour en savoir plus :**  
**[www.geneve.ch/  
journees-du-patrimoine](http://www.geneve.ch/journees-du-patrimoine)**

visites guidées ayant pour thèmes le monument, la dimension territoriale (promenades architecturales guidées dans les différents quartiers de la ville) et la dimension sociale (*Nuits du patrimoine*, où l'on ferme les rues d'un quartier à la circulation et où des résidents font visiter leur logement avec la participation de commerçants et d'artistes; mise en valeur nocturne grâce à un éclairage des bâtiments); on publie des monographies sur le patrimoine architectural municipal une fois l'an. Des *Journées du patrimoine* sont également organisées; elles se sont inspirées des *Journées portes ouvertes dans les monuments historiques*, où chaque pays organisait des événements qui se déroulaient sur plusieurs jours. Encore aujourd'hui, les *Journées du patrimoine* visent un échange public de part et d'autre de la frontière. ■

Drakkar pittoresque,  
Stockholm.



Photo: Vivre en Ville.

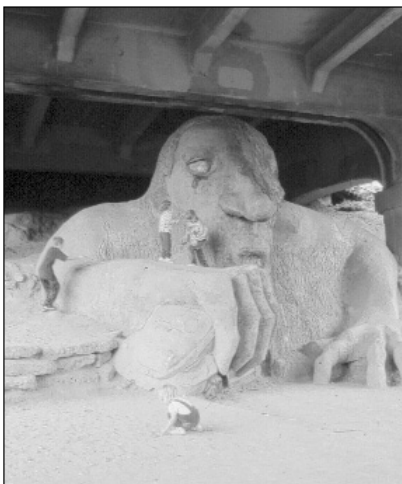
Comme il a déjà été dit, le patrimoine est une ressource limitée devant être conservée comme principal témoin de l'histoire et de l'identité d'une collectivité. Préserver et mettre en valeur ce patrimoine collectif permet non seulement à celui-ci de perdurer et d'être transmis aux générations suivantes, mais sert également à assurer le sentiment d'identité et d'appartenance des citoyens à leur communauté. Les arts sont particulièrement utiles à l'amélioration des milieux

de vie de par leur capacité à transmettre et à produire le patrimoine collectif. Ils peuvent servir d'outils de communication aux individus pour exprimer leur individualité et embellir leur milieu de vie tout comme ils peuvent être utilisés par la collectivité pour promouvoir ses particularités et augmenter sa cohésion. L'art peut aussi avoir un rôle social et sa définition doit être la plus large possible lorsque l'on en évalue les bénéfices pour une collectivité. L'apprentissage esthétique

donne aux citoyens des outils de base pour mieux comprendre leur environnement. Enfin, les arts permettent aux citoyens, ou aux artistes locaux qui les représentent, d'agir directement sur leur milieu de vie en y introduisant leurs propres créations, visuelles ou sonores, et en exprimant publiquement leurs goûts, leurs visions et leurs aspirations pour leur environnement.



L'art urbain  
sous diverses formes.



Photos: Vivre en Ville.

## ÉTUDE DE CAS

### DES INITIATIVES AU SERVICE DE L'ART ET DE LA REDYNAMISATION DES COLLECTIVITÉS

#### **Centre for Creative Communities, Grande-Bretagne :**

Établi en 1978, le *Centre for creative communities* est une initiative personnelle de Jennifer Williams visant à utiliser les arts comme outils d'amélioration communautaire. Sa particularité est de mettre l'art en relation avec l'éducation, les échanges culturels, la collaboration et la revitalisation urbaine. Le centre s'est donné pour mission de contribuer à bâtir des communautés où la créativité et l'apprentissage ont à jouer un rôle majeur dans le développement personnel, social, civique, culturel et économique de la collectivité. Ses activités sont supportées par des dons et des subventions provenant d'un large éventail de donateurs. Ses membres sont des individus qui s'engagent envers le changement et sont vivement intéressés à transformer les bonnes idées en actions concrètes. Leurs objectifs sont :

- ☞ de promouvoir des idées qui définissent, facilitent et mesurent la construction de communautés créatives durables ;
- ☞ d'influencer les politiques publiques et privées dans le domaine du développement communautaire par le moyen d'expositions, de conférences, de cours, de publications et d'un site Internet ;
- ☞ d'exceller pour l'information et les conseils sur les arts, l'éducation et la revitalisation des communautés ;
- ☞ de développer une pensée de pointe sur le rôle de la créativité et de l'apprentissage pour la régénération des communautés ;
- ☞ d'encourager la collaboration et le partenariat entre différents groupes.



### **COMPAS: Minnesota Rural Arts Initiative :**

À partir des années 1980, *Compas* se voulait une alternative aux programmes habituels pour les collectivités rurales en difficulté et avait pour but de soutenir et de stimuler les gens et les communautés du Minnesota en les engageant dans la création artistique. Au cours des années, La *Minnesota Rural Arts Initiative* s'est rapprochée de ses objectifs en :

- ☞ développant une plus grande implication des communautés rurales dans le domaine des arts. Dans toutes les communautés, la participation à des activités artistiques a augmenté de 73 %, la programmation culturelle a augmentée de 65 % et son audience s'est grandement élargie ;
- ☞ encourageant la collaboration, l'inclusion et la compréhension interculturelle dans des villes et des villages où les structures économiques et sociales subissaient un changement rapide ;
- ☞ aidant les communautés à se bâtir un sens de l'histoire collective et à créer des solidarités entre les générations et entre les divers groupes ethniques ;
- ☞ revitalisant les économies locales en attirant des participants à des festivals, des pièces de théâtre, des expositions et d'autres événements et en développant l'attrait de la communauté pour les jeunes familles et les nouvelles entreprises ;
- ☞ développant des outils locaux servant à évaluer les programmes de développement communautaire par les arts. Les communautés ont elles-mêmes testé et raffiné ces outils ;
- ☞ engageant plus de 700 membres de collectivités rurales dans le développement de programmes locaux ;
- ☞ atteignant plus de 250 000 habitants ruraux du Minnesota. ■

**Pour en savoir plus :**  
**[www.compas.org](http://www.compas.org)**

En somme, un exercice de vision commune basée sur la perception du potentiel humain d'une collectivité ne peut qu'être bénéfique pour une planification cohérente

et dynamique du territoire. Cependant, le développement de la culture et de l'identité locale ne peut suffire à améliorer le sort des citoyens qui vivent de l'exclusion. Afin de

développer des collectivités viables pour tous, deux priorités essentielles doivent guider les stratégies de développement social durable : l'équité et l'accessibilité.

### **Tableau 10.2 : Synthèse d'éléments clés et de recommandations touchant l'implication des citoyens**

- ☞ Impliquer les citoyens le plus en amont possible dans les processus de planification et dans la définition de ce que devrait être l'avenir de toute la collectivité.
- ☞ Promouvoir l'accès universel à l'éducation basée sur les thèmes du développement durable, de la citoyenneté (locale et mondiale) et de la responsabilisation. Collaborer avec les groupes de la société civile qui ont développé des expertises en matière de développement social.
- ☞ Permettre la transparence et le transfert continu de l'information nécessaire à des prises de position éclairées par tous les membres de la société. Varier les moyens de communication et en évaluer l'efficacité.
- ☞ Améliorer les structures de consultation publique à différentes échelles territoriales pour donner plus d'influence à tous les citoyens. Initier et intégrer les jeunes aux processus de participation démocratique.

## 10.4

### Des priorités sociales

L'équité et l'accessibilité sont des concepts voisins et complémentaires qui se recoupent très souvent dans la réalité. Par exemple, l'amélioration de l'accessibilité au transport en commun peut rétablir une certaine équité en mobilité et des mesures visant à réduire les iniquités entre les générations peuvent optimiser l'accès au logement. Néanmoins, et en guise d'éclaircissement, l'équité requière absolument la prise en compte des besoins de l'être humain le plus vulnérable, le plus différent, le plus pauvre, celui qui ne peut pas lire ou encore celui qui ne peut pas conduire pour lui permettre de s'intégrer à la société. Quand à l'accessibilité, elle se situe du côté de la disponibilité et de l'ampleur des différents services offerts à la collectivité ainsi que de l'emplacement et de la sécurité des lieux publics et privés.

#### L'équité

L'équité c'est d'abord et avant tout d'assurer à chaque membre d'une collectivité un bien-être minimum et un avenir décent. La pauvreté étant un des facteurs les plus importants d'une mauvaise qualité de vie, il est important que les collectivités locales, en collaboration

avec les autres paliers de gouvernement et les différents acteurs sociaux, légifèrent, planifient et agissent afin de la combattre efficacement. En d'autres termes, repousser, dans l'espace et dans le temps, les problèmes liés à la pauvreté n'est ni une solution efficace, ni une solution durable. En effet, la lutte à la pauvreté, notamment celle des jeunes, des femmes, des person-

nes âgées, des immigrants et des autochtones, ne peut être considérée comme étant étrangère à l'aménagement puisque qu'elle est souvent aggravée par des carences en transport, en logement, en emploi, etc. Ainsi, une meilleure gestion et une juste répartition des infrastructures et des ressources budgétaires peut aider à rétablir des normes d'équité.

#### L'équité par la gestion saine et concertée des ressources financières de la collectivité :

##### ÉTUDE DE CAS

#### LE BUDGET PARTICIPATIF DE PORTO ALEGRE, RIO GRANDE DO SOL, BRÉSIL

##### **Démocratie participative et cogestion :**

Historiquement, Porto Alegre, la capitale de l'État brésilien du Rio Grande do Sol, a toujours éprouvé de la difficulté à élaborer et à exécuter des budgets. Les taux d'inflation très élevés, pendant de nombreuses années, transformèrent les budgets en des fictions impossibles à contrôler. De graves déformations budgétaires liées à la concentration des pouvoirs, au gaspillage des ressources, au clientélisme politique ainsi qu'à la corruption compliquaient aussi l'élaboration et l'exécution des budgets. En 1989, le *Parti des Travailleurs (PT)* instaure le budget participatif pour résoudre le problème.

Le budget participatif de Porto Alegre a pour but d'assainir les finances municipales par la participation citoyenne à un exercice de répartition des recettes et des dépenses. Parce que le budget participatif permet aux citoyens de s'exprimer et de décider de façon active du contenu du budget, celui-ci est un instrument de cogestion qui dépasse largement les traditionnels instruments de consultation et de concertation. Le budget participatif permet d'identifier les problèmes, de les hiérarchiser, d'examiner leur compatibilité avec les ressources disponibles et de procéder aux investissements qui s'imposent. Aujourd'hui, 85% de la population de Porto Alegre connaît son existence,



et 300 000 personnes y ont déjà participé directement ou indirectement. Quatre-vingts villes du Brésil s'en inspirent directement, avec des adaptations aux conditions locales. Depuis sa création, le budget participatif a entraîné des investissements de plus de 700 millions de dollars. Ces investissements représentent parfois jusqu'à 25% des rentrées fiscales. L'argent a été principalement employé dans la réalisation de travaux d'assainissement. De 1989 à 1997, la population de Porto Alegre disposant d'un réseau d'aqueduc et d'eau potable est passée de 46% à 74%. Des progrès comparables ont été enregistrés pour l'éclairage public, la voirie, le logement, la santé et l'éducation. Le manque de ressources a parfois restreint la portée de la mise en œuvre du budget. Par ailleurs, il est également difficile d'accorder une priorité à certains projets au détriment d'autres projets aussi valables, ainsi que d'obtenir un consensus.

Lors de chacune des étapes du budget participatif, les citoyens de Porto Alegre sont informés de l'emplacement, de la date et de l'heure de la tenue des audiences de chaque conseil populaire et de chaque commission thématique. L'information leur est annoncée par les médias, des tracts et des voitures sonorisées. Tous les citoyens sont les bienvenus.

### **Première étape : mi-mars à mi-juin :**

Durant les premières réunions des conseils populaires, la Ville de Porto Alegre présente, par écrit et oralement, l'état d'avancement des budgets des années antérieures et de l'année en cours. Les fonctionnaires municipaux rappellent les modalités du fonctionnement du budget participatif et apportent toutes les précisions techniques nécessaires au débat, de façon cohérente et transparente. Par ailleurs, lors de ces réunions, les citoyens sont appelés à évaluer les réalisations du budget présent et des budgets précédents ainsi qu'à élire leurs délégués. Les citoyens, toujours par secteur et par commission, discutent de leurs besoins et de leurs priorités avec les autorités municipales. Les délégués commencent à discuter avec les élus municipaux, les délégués des autres secteurs et des commissions thématiques du budget.

### **Deuxième étape : mi-juin à fin août :**

Les fonctionnaires de la Ville présentent les grandes composantes du budget à venir : les estimations, les recettes et les dépenses. Ils présentent les dépenses de fonctionnement de la Ville. Pour leur part, les citoyens et les délégués transmettent de façon formelle leurs priorités et leurs demandes de travaux aux autorités municipales. Un système de notation permet de dégager les priorités les plus fréquemment exprimées par les citoyens à travers les conseils populaires et les commissions thématiques. Le service de la planification de la Ville enregistre et trie les demandes. C'est sur cette base que le service financier de la Ville et que les élus construisent le budget.

### **Troisième étape : septembre :**

Les délégués des secteurs et des commissions, après avoir été sensibilisés et informés sur les rouages du fonctionnement du budget, discutent et délibèrent du projet budgétaire. Ils procèdent à un examen détaillé des programmes des travaux, des services et des investissements en gardant comme référence les priorités des secteurs, des commissions et de l'administration municipale. Ils hiérarchisent les différentes priorités car, naturellement, il n'est pas possible de tout réaliser en même temps. Après l'obtention d'un consensus entre les parties, le service de la planification rédige le budget.

### **Quatrième étape : octobre et novembre :**

Les propositions du budget sont retransmises dans chaque conseil populaire et dans chaque commission thématique pour être soumises à l'approbation des citoyens. Des corrections mineures peuvent être apportées à leur demande.



Porto Alegre est divisée en 16 secteurs, comportant chacun un conseil populaire. Leur rôle est d'élire deux délégués titulaires et deux suppléants pour représenter les intérêts du secteur lors de l'élaboration et de l'exécution du budget. Les deux délégués titulaires fournissent aux autres secteurs ainsi qu'aux commissions thématiques et à l'administration municipale les recommandations et les attentes des citoyens. Porto Alegre s'est également dotée de cinq commissions thématiques, ouvertes à tous, pour éviter d'élaborer un budget exclusivement sectoriel. Ces commissions apportent une vision transparente et globale à la Ville sur différents enjeux. Deux délégués titulaires doivent faire office de porte-parole pour chaque commission thématique. Dans les faits, ce sont surtout les leaders d'opinion, de secteurs ou de groupes sociaux qui se présentent. Toutefois, la transparence de la démarche du budget participatif les empêche de recourir aux méthodes traditionnelles du clientélisme et du donnant, donnant. Le mandat des délégués titulaires des conseils populaires et des commissions dure un an. Il n'est renouvelable qu'une seule fois et peut être révoqué à tout moment, lorsque les citoyens le jugent bon. ■

**Pour en savoir plus :**  
[www.portoalegre.rs.gov.br](http://www.portoalegre.rs.gov.br)

### L'équité par l'aménagement de milieux de vie sains et complets

Au delà d'une mauvaise gestion économique, les iniquités peuvent être parfois occasionnées, de façon différente d'une région ou d'un secteur à l'autre, par l'absence ou la dégradation des infrastructures et des services offerts. Améliorer la vitalité d'un quartier en

permettant un aménagement plus complet, en créant des opportunités d'emplois, une variété dans l'offre des commerces et des services de proximité peut aider à renforcer les liens sociaux et à lutter contre la pauvreté. Par exemple, un milieu de vie de qualité ne peut être réalisé dans un contexte où l'emploi et le logement manquent désespérément, où les industries polluantes mettent en danger la santé de leurs employés et de

leurs voisins. Pour rétablir l'équité, notamment entre différents quartiers d'une collectivité, il faut donc être attentif à leurs lacunes et promouvoir des initiatives visant à y ramener l'équilibre. Un moyen est l'arrangement d'ententes de collaboration avec l'industrie et le commerce, soutenues par des incitations économiques, les engageant à s'impliquer dans leur milieu d'accueil.

## ÉTUDE DE CAS

### DES PARTENARIATS QUI RAPPROCHENT LES EMPLOYEURS ET LEUR MILIEU : EXEMPLES ÉTASUNIENS

#### **Programme *Live Near you Work*, Maryland :**

*Live Near you Work* est un partenariat fiscal, instauré par le gouvernement de l'état du Maryland, qui se sert de mesures économiques incitatives pour faciliter le rapprochement entre les habitations et les lieux de travail. L'État du Maryland fournit 1000\$ au gouvernement local, l'employeur fournit une seconde tranche de 1000\$ et cet argent est ajouté à un autre 1000\$ minimal qui doit être fourni par l'employé à l'achat de son domicile près de l'entreprise. Il revient au gouvernement local de déterminer quels quartiers doivent être revitalisés et faire partie du programme. Les employeurs, quant à eux, peuvent choisir un secteur de ce quartier et définir les critères d'éligibilité au programme.

La souplesse de ce type de mesure incitative permet, outre la lutte à l'étalement urbain, de réduire les coûts pour la communauté, d'augmenter les revenus de taxes foncières, de faciliter l'accès à la propriété et de renforcer la stabilité des quartiers. L'employeur y trouve son compte en fidélisant ses employés et en établissant des liens durables avec la communauté.

**Pour en savoir plus :**  
[www.op.state.md.us/smartgrowth/lnyw.htm](http://www.op.state.md.us/smartgrowth/lnyw.htm)

### **De meilleurs voisins : *The Good Neighbor Project for***

***Sustainable Industries***: Le *Good Neighbor Project for Sustainable Industries* est un projet de l'organisme non gouvernemental étasunien *Tides Center*, basé à San Francisco. Ce projet vise à offrir

un support technique, légal et stratégique pour l'identification des intervenants, des enjeux et des solutions gagnantes dans l'implantation d'une industrie durable. La transparence et la collaboration des industries sont garantes de la sécurité environnementale et sociale de leur milieu d'implantation. Les avantages de cette approche sont la protection des gens et de l'environnement, une meilleure crédibilité et de la publicité pour les entreprises.

Le *GNP* vise aussi à fournir les moyens d'assurer l'engagement des industries à devenir propres, stables et justes, et à conclure des accords à cet égard avec les groupes concernés. Un de ces moyens est le *Good Neighbor Agreements* (ou *Accords de bon voisinage*). Les conditions que peuvent contenir ces accords sont l'accès à l'information pour la communauté, le droit d'inspecter les installations, la gestion des accidents, la création d'emplois locaux et la réparation monétaire des dommages. ■

**Pour en savoir plus :**  
<http://gnp.enviroweb.org/>

### **L'équité par des mesures pour assurer un toit abordable aux plus vulnérables :**

Quand un quartier est en rénovation, il faut être particulièrement attentif au phénomène d'embourgeoisement et à ses conséquences néfastes. Ce phénomène apparaît lorsque que l'on tente de revitaliser un quartier en considérant son développement économique ou son

environnement mais en oubliant le critère de l'équité entre nouveaux et anciens résidents. La hausse des loyers, les expropriations et les expulsions, le changement subit de vocation de certains édifices entraînent de nombreux bouleversements et iniquités dans les quartiers et les villages qui vivent une période intensive de revitalisation ou de croissance. Pour éviter ces injustices, pour que les premiers habitants ne soient pas chassés, exclus ou qu'ils ne soient pas

les seuls à ne pas bénéficier des « mesures d'amélioration » de leur milieu, il faut permettre et faciliter leur participation aux transformations du quartier et les intégrer aux consultations publiques et aux démarches collectives dès le début des efforts de revitalisation. Il existe, en outre, toutes sortes de moyens d'éviter ou de mitiger l'embourgeoisement, mais ceux-ci demandent la plupart du temps une intervention majeure des décideurs.

## ÉTUDE DE CAS

### **DES MESURES POUR CONTRER L'EMBOURGEOISEMENT : DIVERS EXEMPLES**

#### **Nouvelle loi française relative à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU) :**

La loi *SRU* a été créée notamment afin d'améliorer les conditions de logement social en France, de lutter contre l'embourgeoisement et de favoriser la mixité sociale. Désormais, les agglomérations de plus de 50 000 habitants devront s'assurer, sous la responsabilité des communes, de la disponibilité de 20% de logements sociaux sur leur territoire à défaut de quoi elle devront déboursier 1 000 francs par an et par logement déficitaire. De plus, les propriétaires seront tenus de se conformer aux nouvelles dispositions concernant le droit à la salubrité du logement pour les locataires.

La *Loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains* repose sur trois aspects principaux (solidarité et renouvellement urbains, logement, urbanisme et déplacements) reliés entre eux pour en assurer la cohérence. (Voir aussi le chapitre 3 sur le rôle des gouvernements centraux pour plus de détails sur cette loi.)



### **Policy Link, Oakland (Californie) :**

Les quartiers centraux, par leur proximité des pôles d'emploi, leur patrimoine et leur grande quantité de logements sont intéressants à rénover mais ils sont aussi les premiers touchés par le phénomène d'embourgeoisement. *Policy Link*, un organisme étasunien d'ampleur nationale fondé à Oakland en Californie, s'est donné pour objectif d'identifier les causes et les solutions à ce problème et d'œuvrer à transformer les législations pour atteindre l'équité économique et sociale. Parmi la multitude de solutions à l'embourgeoisement que propose cet organisme, on peut combiner différentes stratégies de préservation de coûts peu élevés en habitation, de contrôle du développement et de financement. Voici quelques-uns des outils suggérés pour prévenir le déplacement et l'appauvrissement des résidents :

#### **Comprendre les forces économiques, politiques et sociales actives :**

- ☞ évaluer, cartographier et analyser le potentiel de déplacement ;
- ☞ renforcer la coopération régionale dans la planification du développement économique et communautaire ;
- ☞ planifier et octroyer des budgets pour le transport équitable ;
- ☞ favoriser et supporter la participation des résidents ;
- ☞ favoriser les développements adaptés à une mixité de revenus .

#### **Règlements antidiscriminatoires :**

- ☞ zonage inclusif pour des logements abordables en quantité suffisante ;
- ☞ politiques de réinvestissement communautaire et taxes pour dissuader la spéculation ;
- ☞ crédits d'impôts et mesures incitatives à la préservation patrimoniale et à la rénovation ;
- ☞ contrôle des loyers, des conditions de reventes et des causes d'évictions ;
- ☞ utilisation de critères d'équité pour guider les nouveaux investissements.

#### **Stabiliser les résidents :**

- ☞ maintenir et développer des logements publics et à but non lucratif ;
- ☞ augmenter diverses opportunités d'accession à la propriété ;
- ☞ maintenir les commerces, les organisations artistiques et à but non lucratif qui sont enracinées culturellement ;
- ☞ protéger les atouts des voisinages vernaculaires ;
- ☞ instaurer des institutions de développement financier communautaires.

### **Alliance for Metropolitan Stability, Minneapolis–St. Paul (Minnesota) : exemple de zonage inclusif :**

La région de Minneapolis–St. Paul est confrontée à une crise grandissante du logement abordable frappant particulièrement les parties où sont créés de nouveaux emplois. *L'Alliance pour la stabilité métropolitaine* s'est fixé pour objectif de surmonter la pénurie de logements abordables et de régler les problèmes d'équité et de durabilité qui y sont associés. En 1999, *l'Alliance* a réussi à faire passer une législation de zonage inclusif pour l'état du Minnesota. Ce type de zonage vise à créer plus de choix pour les gens à bas et moyens revenus et leur permet de vivre plus près des lieux d'emploi et de bénéficier de trajets moins longs.



**Pour en savoir plus :**  
[www.policylink.org/gentrification/](http://www.policylink.org/gentrification/)

## L'équité par l'offre de types alternatifs d'habitations

Conformément à ce qui précède, la question de l'offre en matière de logements abordables est l'un des éléments majeurs à examiner pour atteindre des objectifs d'équité pour la collectivité. Il peut être difficile de trouver une stabilité et une qualité de vie lorsque l'on est forcé, pour diverses raisons, de se contenter d'un éventail maigre et inapproprié d'habitats locatifs. Afin de trouver des alternatives équitables et de faciliter l'accès à la propriété, des modes d'habitations communautaires ont été expérimentés et validés dans un certain nombre de collectivités. Ces modèles flexibles et variés, souvent regroupés sous le concept de *cohousing*, proposent la mise en commun de certains espaces,

La législation promue par l'*Alliance* incite les constructeurs à réaliser de 10% à 15% d'unités abordables pour les ménages à bas revenus dans les nouveaux développements grâce à des bonus de densité, à la réduction des obstacles administratifs, à moins d'exigences en matière de places de stationnement, à des rues moins larges et en permettant l'accélération des procédures. L'*Alliance* est parvenue à s'assurer du support de groupes environnementaux, d'organisations de justice sociale, de regroupements d'affaires et de constructeurs. Ses membres ont aussi convaincu certains élus officiels en banlieue et collaborent maintenant avec ces nouveaux partenaires pour s'attaquer aux autres enjeux régionaux comme le transport et les possibilités d'emploi. ■

d'équipements et de ressources ainsi que le partage de tâches et de responsabilités. Cette mise en commun est un moyen de dépasser les limites personnelles de chacun des copropriétaires. La cohabitation autogérée peut aussi favoriser des économies d'énergie et le financement communautaire de services tels qu'une voiture, un jardin ou une buanderie.

Le concept vise à la base à contrer l'isolement que peuvent engendrer les développements résidentiels modernes typiques et à développer liens communautaires et entraide. Les habitations communautaires comptent typiquement de 20 à 30 ménages, dans des maisons ou des logements privés, mais organisés autour d'espaces extérieurs communs et d'un ou de plusieurs bâtiments communs. Ceux-ci peuvent abriter une grande cuisine et une salle à manger commune,

des aires de jeux, une bibliothèque, des salles de réunion, etc. Les résidents gèrent eux-mêmes le fonctionnement de la cohabitation et s'engagent, dans une certaine mesure et selon des ententes variables, à vivre davantage en communauté que dans un quartier résidentiel standard. À titre d'exemple, la prise de repas communs quelques fois par semaine, le partage de la garde des enfants et le partage d'un véhicule commun sont des choses courantes.

Originaires de la Scandinavie dans les années 1960 (plus précisément du Danemark, où ce concept est le plus répandu), de nombreuses petites collectivités du même type se développent aussi en Amérique du Nord depuis les années 1980. On en compterait même aujourd'hui plus d'une centaine au Canada et aux États-Unis.

## ÉTUDE DE CAS

### DES MODES D'HABITATION ALTERNATIFS ET COMMUNAUTAIRES POUR CONTRER L'ISOLEMENT ET METTRE EN COMMUN DES RESSOURCES

#### **Cardiff Place Cohousing, Victoria, C-B :**

La première communauté de cohabitation au Canada, *Cardiff Place*, a été complétée en 1994 à moins d'un kilomètre du centre-ville de Victoria, en Colombie-Britannique. Il s'agit d'un bâtiment patrimonial qui a été rénové et aménagé afin de répondre aux aspirations d'un groupe de gens qui s'étaient réunis pour vivre une expérience de cohabitation. *Cardiff Place* est une communauté de 17 unités d'habitation pour une trentaine de membres de tous âges. Elle se caractérise par des installations communes (cuisine, salle à manger, salon, salle de jeux, chambres d'invités, ateliers, rangement, salle de lavage, jardin et patios) et des activités communes (recyclage, compostage, trois repas communs par semaine, réunions générales mensuelles pour la prise de décision consensuelle, réunions de mise au point occasionnelles pour régler les conflits, corvées).





**Pour en savoir plus :**  
[www.cohousing.ca/  
cohsng4/cardiff](http://www.cohousing.ca/cohsng4/cardiff)

L'intérêt de *Cardiff Place Cohousing* est qu'il permet à ses participants de se loger près du centre-ville et de profiter au maximum des services et des activités urbaines tout en étant relativement abordable et en permettant des économies de ressources et d'énergie (densité d'habitation, rénovation urbaine, circulation interne, toilettes à débit réduit). De plus, ses membres ont l'opportunité de créer des liens sociaux, de partager leurs intérêts et d'apprendre à fonctionner en communauté.

#### **Nyland Cohousing Community, Colorado :**

Parmi les pionnières aux États-Unis, *Nyland Cohousing Community*, fondée en 1988 à Lafayette (Colorado), est un établissement de cohabitation écologique et communautaire dont les membres aspirent à « vivre gentiment sur la terre ». Ils se basent sur deux principes, le respect de l'environnement et le respect de la diversité humaine.

L'aménagement de Nyland est composé de 42 maisons privées, d'une maison communautaire, d'une serre et d'un atelier collectifs. On y pratique le recyclage, le compostage et la réduction des déchets. Le stationnement se trouvant en périphérie, c'est un village piéton où l'interaction entre les habitants est favorisée de multiples façons et où la sécurité des enfants est considérée comme primordiale. Le partage des tâches, la vie communautaire et la participation générale contribue à l'esprit d'entraide et à la qualité de vie qui distingue ce modèle de collectivité viable à petite échelle. ■

Apparues au Québec dans les années 1970, les coopératives d'habitation sont un mode de propriété collective et participative à but non lucratif. Une coopérative d'habitation est constituée

d'un groupe d'individus qui unissent leurs forces et leurs ressources pour se réapproprier leur habitat. Ce faisant, ils ont la chance de payer moins cher pour se loger et de ne pas risquer l'expulsion,

d'avoir une emprise sur leur réalité quotidienne et de l'enrichir au rythme de leur participation.

## ÉTUDE DE CAS

### LA COOPÉRATIVE D'HABITATION AMARYLLIS, MONTRÉAL

Depuis 1985, la *Coopérative d'habitation Amaryllis*, à Montréal, est devenue le logis d'une trentaine de ménages, majoritairement des mères monoparentales. Composée de trois bâtiments, elle est dotée d'une terrasse sur le toit et d'une cour extérieure où les nombreux enfants peuvent jouer. La cour est entretenue par un comité d'aménagement extérieur. Les gens qui y vivent doivent offrir, mensuellement, quatre heures de leur temps libre au bien-être de la collectivité et sont tenus de se présenter aux assemblées. Le vote démocratique et la participation bénévole, l'entraide et la vie communautaire, la sécurité de logement et l'appartenance au mouvement coopératif mondial sont des gages de la qualité de vie en coopérative. ■

**Pour en savoir plus :**  
[http://coopamaryllis.tripod.ca/  
presentation.html](http://coopamaryllis.tripod.ca/presentation.html)

## L'équité par des projets et des mesures spécifiques pour certains groupes cibles

L'aménagement équitable des milieux de vie ne garantit pas à lui seul un développement social durable pour lutter contre l'exclusion sociale due à la pauvreté. Celle-ci se présente souvent sous forme d'obstacles

dissimulés, empêchant les personnes démunies de bénéficier d'avantages et d'éléments importants comme la santé, l'éducation, l'emploi, les services essentiels, l'information, le transport, le logement adapté, les communications, la justice, le choix face à l'avenir et la possibilité de se sortir de l'isolement, de l'endettement ou d'un environnement néfaste. C'est pourquoi

il faut aussi prendre des moyens concrets et ciblés visant à lutter contre l'exclusion sociale, à améliorer l'équité et la qualité de vie et à intégrer à la planification les besoins de tous, jeunes et vieux, hommes et femmes, autant que les minorités ethniques, les personnes handicapées ou ceux et celles qui ont fait le choix de vivre différemment de la majorité.



Photo : Vivre en Ville.

Jardinage de rue à l'initiative des citoyens.

### ÉTUDE DE CAS

## MOYENS CONCRETS DE LUTTE À L'EXCLUSION SOCIALE: DES EXEMPLES D'INITIATIVES CANADIENNES

### Projets de développement social pour les autochtones, Regina (Saskatchewan) :

Depuis 1985, la Ville de Regina, en Saskatchewan, fait des efforts sur le plan du développement social des autochtones pauvres et urbanisés sur son territoire. Pour ce faire, la Ville s'est engagée à consacrer un minimum de 25% du budget de son programme de subventions pour le développement social aux organisations qui offrent différents services à la communauté autochtone. Regina comporte un des plus grand pourcentages d'autochtones « hors-réserves » au Canada et ceux-ci comptent parmi les membres les plus pauvres de la collectivité.

Les programmes favorisés par la Ville de Regina sont ceux qui visent particulièrement le bien-être des familles, des jeunes, des aînés et des personnes handicapées, et qui encouragent un véritable changement dans les structures sociales, les perceptions et les attitudes de l'ensemble des citoyens de Regina. On met l'accent sur les projets stables, à long terme, qui aident à développer des services, des habiletés personnelles, des réseaux de support, l'employabilité, l'autonomie et le développement de la communauté autochtone urbanisée en général.



Photo : Vivre en Ville.

### **Foyer de jeunes travailleurs et travailleuses, Montréal :**

Le *Foyer de jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal Inc.* est une entreprise qui s'est donné pour mission de permettre l'intégration sociale des jeunes de 16 à 25 ans grâce à un encadrement global de soutien en emploi. L'accès aux logements, au support individuel, aux activités de loisirs, à de l'aide pour gérer son budget et chercher activement un nouvel emploi sont tous grandement facilités pour les jeunes qui habitent au *Foyer* et qui profitent des aménagements et de l'encadrement de ses personnes-ressources. En créant un milieu constructif et participatif, propice au maintien en emploi, le *Foyer* souhaite éviter aux jeunes travailleurs l'exclusion sociale et la dégradation de leur situation et leur permettre d'accéder à un avenir plus prometteur. Au *Foyer des jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal*, des salles communes permettent la socialisation, les repas communs et les activités de groupe. Cependant, chacun y a sa chambre privée, dotée d'une cuisinette, afin de préserver l'intimité et le besoin d'indépendance des jeunes travailleurs. Ce projet encourage les jeunes à prendre leurs propres responsabilités, dans le respect de leur besoin d'espace privé, et ce sans subir le poids et les difficultés liés à la colocation difficile, à l'extrême pauvreté ou à la solitude dans l'apprentissage de la vie.

### **Peel Youth Village, Peel (Ontario) :**

*Peel Youth Village* est un projet de résidence communautaire d'une cinquantaine de places qui s'adresse à une clientèle de jeunes sans-abris. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'au moment de l'élaboration des plans, les jeunes ont été employés pour participer à des discussions avec les architectes pour que soient exprimées et prises en compte leurs préférences dans le processus de planification. Ils seront aussi directement impliqués dans la construction et la gestion de leur nouveau milieu de vie. Les organismes s'occupant des jeunes sans-abris, *Développement des ressources humaines Canada* et les architectes ont travaillé main dans la main pour fournir les meilleurs ressources aux jeunes.

De plus, le projet se planifie simultanément sur le plan matériel et sur le plan des programmes, des services, des activités d'apprentissage et d'expression et des autres mesures d'aides qui seront offertes aux jeunes afin que l'architecture vienne soutenir et permettre ces activités. Les jeunes y seront acceptés sans restriction et ils pourront y recevoir tout l'encadrement nécessaire dans leurs efforts pour améliorer leur qualité de vie. Ce projet est une réponse directe et concrète à certains problèmes de la collectivité de Peel. ■

## **L'équité par des mesures assurant une meilleure mobilité pour tous**

La limitation de la mobilité est souvent un grave obstacle à l'intégration sociale des individus qui ne peuvent conduire de

voiture (particulièrement les jeunes, les personnes handicapées, les personnes âgées et les personnes à faible revenu) et une contrainte dans l'accessibilité à l'emploi, aux loisirs et aux services. L'équité en matière de déplacement doit donc être prévue et intégrée à l'aména-

gement des réseaux de transports publics afin que tous puissent circuler librement. Autant les équipements que les tarifs et les horaires doivent tenir compte des besoins réels présents dans une collectivité et faciliter équitablement le déplacement de tous ses membres.

## AMÉLIORATION DE LA MOBILITÉ POUR TOUS : GRENOBLE (FRANCE) ET PORTLAND (OREGON)

### Grenoble montre la voie :

Dès 1987, Grenoble a décidé que l'utilisation de son tramway et de plusieurs de ses autobus (en 1990) par les personnes à mobilités réduite serait une priorité. Cette initiative, récompensée par la *Victoire Collectivités locales*, consistait à doter les véhicules de transport en commun d'une palette rétractable afin de fournir un service équitable à tous les citoyens.

### Le service d'accessibilité du MAX de Portland (Oregon) :

À Portland, chaque train du MAX (le tramway) possède au minimum un wagon à plancher bas qui permet aux passagers de monter à bord sans gravir des marches. Il est équipé de rampes, d'un mécanisme d'appel d'urgence, de sièges prioritaires ainsi que d'un système vocal et visuel qui annonce les prochaines stations. La Ville de Portland offre aussi des séances de formation pour permettre aux usagers avec des déficiences physiques ou mentales de se familiariser avec les différentes possibilités d'assistance dans les transports en commun. Certains autobus sont munis d'un élévateur, d'autres peuvent s'abaisser pour faciliter l'embarquement. ■



Photo : Vivre en Ville.

Le MAX de Portland, transport en commun accessible à tous.

En résumé, il existe différentes mesures réalistes permettant d'améliorer l'équité dans les collectivités et d'obtenir, en retour, des retombées positives sur le bien-être et la qualité de vie des gens. Qu'elles s'appuient sur la refonte du budget municipal, sur des programmes

ciblant des clientèles particulières, sur la collaboration et la coopération dans la lutte à la pauvreté ou sur l'amélioration de certains services, toutes ces mesures doivent être planifiées en relation avec l'aménagement et le développement des collectivités. Cependant, pour compléter

le tableau, il faut ajouter à ces mesures le critère de l'accessibilité. La partie suivante de ce chapitre montre en quoi l'application de ce critère devrait permettre d'améliorer le confort et la sécurité des milieux de vie.

## L'accessibilité

La disponibilité et l'accessibilité des services ainsi que des activités de loisirs et de détente est souvent simplement dépendante de la rentabilité des taxes foncières, de la densité du quartier, des équipements urbains et de l'aménagement de sites propices aux activités extérieures. Toutefois, l'accessibilité est un critère complexe qui touche autant le temps que l'espace et qui n'est pas si évident à appliquer de manière concrète. Par exemple, pouvoir trouver une demeure qui convienne réellement

au mode de vie d'un couple âgé ne devrait pas être un obstacle à leur localisation dans un quartier intéressant. Par ailleurs, se déplacer tranquillement et à toute heure du jour et de la nuit dans les rues de sa ville n'inquiète pas de la même façon l'automobiliste que le piéton.

### L'accessibilité par le renforcement de la sécurité dans les espaces publics

L'insécurité rend parfois le territoire inaccessible à certains individus selon

leur âge, leur sexe ou leur culture. Quelquefois, celle-ci peut dépendre d'un aménagement défaillant, comme des routes trop larges ou un mauvais éclairage, mais elle peut aussi dépendre de différents facteurs : l'heure, la température, la circulation, la salubrité, la pollution, la criminalité, la violence ainsi que le contexte politique et économique. Ce sont d'abord sur ces éléments qu'il est primordial d'agir si l'on veut offrir au plus grand nombre un milieu de vie sain et sécuritaire.

## ÉTUDE DE CAS

### À MONTRÉAL ET EDMONTON : DES INITIATIVES POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ

#### **Programme *Femme et ville*, Montréal :**

*Femme et ville* est le programme de sécurité et de développement social des femmes de la Ville de Montréal; il a été créé en 1992 en collaboration avec des groupes de femmes, la Régie de la Santé et de la Sécurité sociale de la STCUM. Le but visé est d'augmenter la sécurité et le sentiment de sécurité des femmes de Montréal en répondant à leurs besoins différents selon leur âge ou leur origine. Le programme vise aussi à améliorer les mauvais aménagements urbains qui sont propices à la criminalité et à la peur. On a ainsi publié des guides d'aménagement sécuritaire pour les stationnements et les projets résidentiels. On souhaite ainsi décourager les agresseurs, sexuels ou non. Un autre guide (publié à Québec), vise à faciliter l'organisation de marches exploratoires d'enquête pour que les femmes identifient les éléments à améliorer dans la ville et proposent des correctifs.

Le programme *Femme et ville* identifie et propose aussi des critères pour les installations récréatives et les transports urbains. La *Société des transports de la communauté urbaine de Montréal* a instauré un service de descente entre deux arrêts d'autobus après 21 heures pour toute femme qui en fait la demande, afin de réduire le temps de marche vers son domicile. Ce programme améliore la sécurité des femmes et augmente leur assurance afin de leur donner un accès réel aux rues et aux loisirs. Il favorise l'égalité entre les sexes et encourage la participation des femmes dans la prise de décisions concernant leur milieu de vie.

#### **Programme *Tandem Montréal*, Montréal :**

*Tandem Montréal* est un programme de prévention de la criminalité qui réunit la Ville, une dizaine d'organismes communautaires, les services des sports, des loisirs et du développement social et le service de police. Son but est de protéger les biens et les personnes et de combattre le sentiment d'insécurité de certains citoyens de Montréal. Le programme comprend des activités locales, la mobilisation des moyens, et l'information. Ses principaux champs d'interventions touchent directement à la qualité de vie des citoyens les plus vulnérables : la sécurité des femmes, des enfants, des personnes âgées, des homosexuels, la sûreté des parcs et des espaces publics, l'aide et la recherche de solutions pour l'itinérance et la prostitution en partenariat avec les organismes du milieu.

**Pour en savoir plus :**  
[www2.ville.montreal.qc.ca](http://www2.ville.montreal.qc.ca)



### **Safer Cities Initiatives, Edmonton (Alberta) :**

*Safer Cities Initiatives*, de la Ville d'Edmonton, se base sur deux concepts fondamentaux. La prévention du crime s'appuie sur un bon design urbain, mais aussi sur le développement social. Devant un accroissement majeur de sa population et une augmentation du sentiment d'insécurité générale, le conseil de ville d'Edmonton s'est attaqué activement à améliorer la qualité de vie des anciens et des nouveaux résidents en ciblant quatre priorités. Premièrement, la résolution de problèmes de rue, comme la drogue et la prostitution, sont envisagés en partenariat avec plusieurs secteurs de la communauté. Deuxièmement, la criminalité chez les jeunes, pour laquelle on a opté pour des peines de travaux communautaires qui permettent d'éviter l'emprisonnement. Troisièmement, le problème de l'habitat insalubre et non sécuritaire a amené la Ville à effectuer certaines démolitions et, finalement, la montée soudaine du racisme a été abordée par des programmes d'éducation à la diversité.

**Pour en savoir plus :**  
[www.gov.edmonton.ab.ca/comm\\_services/city\\_wide\\_services/safer\\_cities/](http://www.gov.edmonton.ab.ca/comm_services/city_wide_services/safer_cities/)

La Ville d'Edmonton souhaite réellement impliquer et responsabiliser le maximum de ses citoyens afin de faire de *Safer Cities Initiatives* un véritable projet commun visant à améliorer le sentiment de sécurité et la qualité de vie de tous. Malgré des obstacles majeurs comme le chômage des jeunes et l'insalubrité de certains quartiers, la ville prévoit un progrès à long terme de la collectivité basé sur l'amélioration des conditions de vie de chaque citoyen. ■

### **L'accessibilité par le renforcement de la sécurité pour les piétons**

L'insécurité n'est certainement pas due uniquement aux rôdeurs nocturnes et les rues ne sont pas nécessairement plus agréables le jour, du moins pour certain

utilisateurs. En effet, un des plus grands facteurs de risque demeure l'automobile. C'est pour essayer de diminuer la pollution et les accidents de la route que de plus en plus de collectivités ont recours à diverses mesures de mitigation du trafic (concept communément appelé *traffic calming*). Il s'agit de moyens structurels –

donc prévus dans l'aménagement même des rues et des quartiers – pour décourager les automobilistes tentés de circuler à haute vitesse dans des rues qui ne s'y prêtent pourtant guère. Il est particulièrement important de prendre de telles mesures aux alentours des écoles, des garderies et des centres de loisirs.

### **ÉTUDE DE CAS**

### **PLAY STREETS, FEET FIRST ET SAFE ROUTES TO SCHOOL, LEICESTER (ROYAUME-UNI)**

Ces trois initiatives découlent de certains constats inquiétants des années 1990 dans la région de Leicester, en Grande-Bretagne. On remarque que les enfants ne vont plus à l'école à pied, principalement pour des raisons de sécurité, et que le nombre de voitures de parents qui les accompagnent à l'école augmente considérablement la gestion routière. On réalise aussi les bienfaits pour la santé des marches quotidiennes et de l'intérêt de les faciliter par des aménagements piétons de qualité. Parmi les améliorations prévues, on porte une attention particulière aux personnes handicapées et aux enfants d'âge scolaire. C'est dans cette optique qu'est né le projet *Feet First*, qui implique directement la participation des résidents, en particulier des enfants, pour l'aménagement sécuritaires des rues. Les commerçants, qui génèrent beaucoup de circulation automobile, ont aussi été consultés afin de faire de la sécurité des enfants la responsabilité de tous.

*Safe Routes to School*, quant à lui, est un projet du conseil municipal qui veut encourager les enfants à se rendre à l'école à pied grâce à des mesures de mitigation de la circulation ainsi que l'inscription des trajets sécuritaires à même l'asphalte des rues (des



traces de pas de dinosaures colorées!). En 1995, cette initiative a obtenu la reconnaissance du *BT Environment Week Awards* et a permis d'augmenter de 20% le nombre d'enfants marchant quotidiennement pour aller en classe. De plus, il semble que l'amélioration de la qualité de vie a été ressentie par l'ensemble de la population et que les enfants soient satisfaits de bénéficier d'une plus grande indépendance.

Finalement, le projet *Play Streets* veut redonner aux enfants le privilège de revendiquer les rues pour jouer près de leur lieu de résidence. En effet, les rues résidentielles sont considérées spontanément par les enfants eux-mêmes comme une surface idéale pour la plupart des jeux, qui a aussi l'avantage d'être proche de la maison et d'être surveillée de manière informelle. Ce sont les voitures qui sont considérées comme des obstacles aux jeux des enfants, et non les jeux des enfants qui sont vus comme des obstacles au trafic. On fait donc usage de dispositifs de détournement de la circulation et de divers obstacles afin de décourager les automobiles. ■

## ÉTUDE DE CAS

### WALKABLE COMMUNITIES: TROIS GUIDES POUR L'AMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE DES RUES

Dan Burden, le directeur de *Walkable Communities Inc.* (Californie), a rédigé ces trois guides pour l'aménagement durable et sécuritaire des rues, qui peuvent être commandés sur le site Internet de l'organisme.

☞ *Street Design Guidelines for Healthy Neighborhoods (1999)* :

Ayant fait le constat que les rues sont de plus en plus envahies par le bruit, le volume et la vitesse de la circulation automobile, l'auteur de ce document examine comment un mauvais design peut être à l'origine de ce problème. Il discute de comment il est possible de réaliser des rues et des voisinages qui soient sécuritaires, à la fois pour les automobilistes, les piétons et les cyclistes.

☞ *Emergency Response* :

*Traffic Calming and Traditional Neighborhood Streets (2000)* :

Cette publication met l'accent sur les préoccupations soulevées par les services d'urgences (police, pompiers, ambulances) devant les efforts de changement apportés aux design des rues pour les rendre plus étroites et plus calmes. Il explique aussi clairement aux ingénieurs et aux décideurs municipaux les raisons de telles préoccupations, les impacts des divers outils de mitigation sur les temps de réponse des services d'urgence et il les classe selon leur faisabilité.

☞ *Streets and Sidewalks, Peoples and Cars* :

*The Citizens' Guide to Traffic Calming (2000)* :

Ce guide pratique procure aux citoyens les outils dont ils peuvent avoir besoin pour évaluer et améliorer la sécurité des rues résidentielles et commerciales de leurs quartiers. Il donne aussi des conseils clairs pour faciliter la collaboration entre le public et les responsables des services d'urgence et les autres intervenants locaux pour cibler les problèmes et en arriver à des solutions réalistes. ■

Pour en savoir plus :  
[www.walkable.org](http://www.walkable.org)



Place publique aménagée.

## L'accessibilité par la localisation et l'aménagement adéquats d'espaces publics

Comme la rue, la place publique est un lieu de socialisation par excellence. Les rues piétonnes, les places centrales et les parcs devraient donc être faciles d'accès

et situés près des commerces et des services, là où il est pratique de se fixer rendez-vous. L'aménagement de ces lieux est particulièrement important pour la qualité de vie physique et sociale des collectivités de toutes tailles. Une place publique, par exemple, doit être sécuritaire et bien éclairée, ses équipements doivent être pratiques, intéressants et flexibles pour permettre une mixité

d'usages et d'utilisateurs. Les parcs de jeux pour enfants doivent être aménagés de façon à permettre une excellente visibilité, avec des bancs orientés vers les jeux pour les parents ou les accompagnateurs. Bref, ces endroits publics doivent être des lieux dans lesquels les membres de la collectivité peuvent se reconnaître et s'identifier, comme un lieu de destination normal et accueillant, accessible à tous.



Rue piétonne.

Photos: Vivre en Ville.



## LE PIONEER COURTHOUSE SQUARE DE PORTLAND (OREGON)

Situé au cœur du centre-ville de Portland sur un ancien site de stationnement, la place *Pioneer Courthouse*, aussi appelé la Salle de séjour de Portland (*Portland's Living Room*) est devenu un véritable lieu de vie civique très aimé par la population et apprécié par les touristes. Aménagé en consultation avec la population pour être un lieu utilisé et dynamique, la place réunit un maximum d'éléments qui assurent son succès : de la verdure et des fleurs, des marches pour s'asseoir, une cascade d'eau, un café et un magasin d'alimentation, des vendeurs de nourriture ambulants, de l'art public et, surtout, le centre d'information de l'agence de transport régionale (*Tri-Met*) depuis 1986 et la plaque tournante des autobus et du tram de Portland (le *MAX*). Le *Pioneer Courthouse Square* présente aussi un grand espace libre central, ce qui explique qu'il est spontanément devenu un lieu de rendez-vous général et l'endroit idéal pour tenir des activités communautaires. ■



Le *Pioneer Square* et le tram qui le dessert.



Photos: Vivre en Ville.

### L'accessibilité par le choix diversifié de plusieurs types d'habitations

Confrontés à un marché de l'habitation souvent trop homogène, certains ménages ont de plus en plus de difficulté à trouver

un logis qui leur convienne en termes de taille, de prix, de style et de localisation. De plus, les personnes âgées et les personnes handicapées ne retrouvent pas toujours, dans les maisons construites actuellement, les installations nécessaires à leur confort quotidien. Des solutions

nouvelles, variées et flexibles s'imposent pour l'utilisation optimale des secteurs résidentiels existants ainsi que pour la planification de nouveaux quartiers en accord avec les besoins véritables de la population en matière d'habitation.

## DES SOLUTIONS NOVATRICES EN MATIÈRE D'HABITATION POUR UNE PLUS GRANDE ACCESSIBILITÉ À UN LOGEMENT ADAPTÉ

### La maison intergénérationnelle, Québec :

Carole Després, professeure d'architecture à l'Université Laval à Québec, a développé, en collaboration avec d'autres chercheurs et étudiants, une solution originale pour accommoder les ménages propriétaires de bungalow dans la banlieue vieillissante. Cette solution consiste à ajouter un logement supplémentaire à une maison typique de banlieue. Sa construction adjacente, à l'arrière ou au-dessus, ou encore la rénovation de la demeure principale, se fait dans le respect de la typologie et de l'architecture du milieu. Le concept, appelé *Maison intergénérationnelle*, permet justement d'adapter l'habitat périurbain à la famille contemporaine québécoise : familles reconstituées, parents âgés à domicile, précarité d'emploi des enfants adultes, travail à domicile, partage des ressources, besoin d'intimité de chacun.

Un autre aspect de la maison intergénérationnelle est qu'elle s'attaque au problème de l'étalement urbain. Les banlieues construites dans les années 1950 ont atteint un âge critique et leur vocation semble moins définie. Alors que les gens continuent de rechercher l'habitat unifamilial détaché de plus en plus loin dans les nouveaux développements, une nouvelle approche, moins dommageable pour l'environnement, consiste à densifier et à diversifier la banlieue. Les avantages qui en découlent sont nombreux et permettent l'amélioration de la qualité de vie des résidents : meilleure desserte en transport en commun, proximité des proches, sécurité, répartition des coûts. En 1998, un amendement à la loi 113 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet aux municipalités de prévoir un tel ajout et de déterminer des catégories d'occupants qui pourront y demeurer. À Charlesbourg, en banlieue de Québec, où a été testée la maison intergénérationnelle, le design doit être respectueux du quartier et prendre en compte l'emprise au sol, le respect des volumes, les matériaux utilisés et la localisation de la porte d'entrée. À Blainville, dans les Basses-Laurentides, on précise que l'appartement adjoint doit être loué à un membre de la famille propriétaire de la maison principale pour appuyer une politique familiale locale.

### La maison évolutive, Montréal :

La première maison évolutive (*Grow Home™*), de Avi Friedman, construite en 1990 sur le terrain de l'Université McGill, attire immédiatement l'attention internationale. Étroite et d'apparence traditionnelle, elle peut être agrandie et réaménagée selon les besoins car elle n'a pas de murs portants à l'intérieur. Elle est caractérisée par le bon rapport qualité-prix de ses matériaux et par sa possibilité d'être préfabriquée et exportée. Selon son concepteur, elle sacrifie à des considérations monétaires son espace et sa complexité mais conserve une excellente qualité de fabrication. Avi Friedman, directeur du *McGill's Affordable Homes Program*, à Montréal, a reçu le *United Nation World Habitat Award* pour ce concept révolutionnaire répondant à de nouveaux critères de qualité de vie. Les avantages de cette petite maison sont nombreux et expliquent sa popularité toujours grandissante. Sur le plan environnemental, la construction et l'entretien d'une plus petite maison requière moins de ressources naturelles. En augmentant sa densité d'implantation, on abaisse le coût de la construction de nouvelles infrastructures. Sur le plan économique, la *Grow Home™* en rangée est moins chère et consomme moins d'énergie. Finalement, elle est abordable et tient compte des changements sociaux comme les nouvelles conceptions de la famille et du travail. Elle évolue selon les besoins et les moyens de son propriétaire.



### Une maison pour une seule personne, Finlande

Le constructeur de cette maison de 55 mètres carrés, Teijo-Talot Oy, s'est penché sur le fait que dans son pays, la Finlande, environ un ménage sur trois ne comportait qu'une seule personne et que cette proportion ne cessait de croître. De plus, ces personnes seules sont souvent forcées de vivre dans des immeubles et ne peuvent espérer vivre un jour dans une maison qui convienne à leurs besoins. Ce sont pour la plupart des hommes adultes et célibataires, mais on retrouve aussi plusieurs femmes, des jeunes qui quittent le foyer familial, des personnes âgées et des personnes divorcées. Cette petite maison de bois est bien équipée, confortable et transportable. Les Finlandais ayant clairement exprimé leur préférence pour l'habitat séparé, des solutions telles que la petite maison usinée *Sinkkunen* («célibatairette») peuvent venir répondre à la fois aux besoins démographiques et personnels et aux valeurs actuelles de la population. ■

### L'accessibilité par le renforcement de l'accès public aux nouvelles technologies de l'information

Pour conclure sur une note technologique, l'usage d'Internet est perçu de

plus en plus comme un outil privilégié pour accéder aux autres humains et pour faciliter le rapprochement de tous les membres de la société. Internet peut aussi servir d'outil d'information et de renforcement des compétences pour l'emploi. Toutefois, si Internet facilite

la communication et permet de distribuer plus d'informations en moins de temps et à coût moindre, son utilisation reste assujettie au développement de compétences techniques des usagers ainsi qu'à l'existence et à l'accessibilité du réseau.

## ÉTUDE DE CAS

### UN ACCÈS PUBLIC ACCRU À INTERNET : STRASBOURG (FRANCE)

La politique de la Ville de Strasbourg (France, 263 000 hab.) à l'égard de l'usage d'Internet est claire. Tous les Strasbourgeois doivent avoir accès à un ordinateur à moins de 400 mètres de l'endroit où ils se trouvent. En 1999, 16 centres sociaux-culturels ont signé des ententes avec la mairie pour l'ouverture d'espaces multimédias publics (payants ou gratuits). La Ville se prévaut actuellement de deux programmes intéressants à cet égard : *Éducation populaire* et *Démocratie participative et de proximité*.

Le programme d'*Éducation populaire* a pour objectif d'expérimenter les usages sociaux d'Internet. Il vise à contrer les disparités qui existent entre certains quartiers et à revitaliser les initiatives populaires par l'utilisation, entre autres, d'Internet. De plus, la maîtrise d'Internet peut permettre à certains individus de briser le cercle de pauvreté où ils se trouvent et de réduire les écarts sociaux. Le public principalement ciblé est celui des décrocheurs scolaires entre 15 et 25 ans. À ce jour, les espaces multimédias de Strasbourg comptent plus de 5 000 membres. ■

Compte tenu de tout ce qui précède et des exemples qui ont été fournis, rappelons seulement que la recherche de solutions pour les problèmes sociaux devrait être partie prenante de tout processus de développement sain et viable d'une

collectivité. Que les possibilités d'enrichissement et d'amélioration de la qualité de vie passent par le respect mutuel, le respect de l'environnement et un aménagement du territoire qui soit accessible et équitable pour tous. Que

pour y arriver, l'acceptation de la différence et de la diversité des citoyens demande la consultation de la population et l'intégration de ses valeurs, de ses besoins et de ses aspirations.

**Tableau 10.3 :**  
**Synthèse d'éléments clés favorisant l'intégration de critères d'équité et d'accessibilité à l'aménagement et au développement des collectivités**

- ☞ Responsabiliser tous les acteurs sociaux (employeurs, commerçants) au développement social de la collectivité. Assurer une densité minimale au support des systèmes de transport en commun, des commerces et des services.
- ☞ Valoriser le patrimoine architectural, culturel et les paysages. Préconiser une approche multiethnique et diversifiée dans la préservation des éléments porteurs d'histoire.
- ☞ Promouvoir les arts, les activités sportives et de loisirs. Offrir à la population des lieux de rencontre et d'échange accessibles et sécuritaires.
- ☞ Prévoir et encourager la variété, la sécurité, la salubrité et la flexibilité en matière d'habitation. Contrer les déplacements de populations dus à l'embourgeoisement et procurer un pourcentage adéquat de logements sociaux.
- ☞ Favoriser un design qui permet de ralentir la circulation, d'améliorer la sécurité pour les piétons et de circuler facilement avec une chaise roulante, un vélo, un poussette ou un panier à provision.



Photo : Vivre en Ville

Jardin collectif de quartier.

## Principales références utilisées pour ce chapitre :

- BURDEN, Dan. *Emergency Response : Traffic Calming and Traditional Neighborhood Streets*, Sacramento, Center for livable communities, Walkable Communities, Inc., 2000.
- BURDEN, Dan. *Streets and Sidewalks, Peoples and Cars : The Citizens' Guide to Traffic Calming*, Sacramento, Center for livable communities, Walkable Communities, Inc., 2000.
- BURDEN, Dan. *Street Design Guidelines for Healthy Neighborhoods*, Sacramento, Center for livable communities, Walkable, Communities, Inc., 1999.
- CENTER FOR CREATIVE COMMUNITIES, 2002.  
<http://www.creativecommunities.org.uk/frames.html>
- CITY OF CALGARY, PLANNING & BUILDING DEPARTMENT. *Sustainable Suburbs Study : Creating more fiscally, socially and environmentally sustainable communities*, Calgary, s.é., 1995.
- FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION, *État de la population mondiale 1998*, New-York, ONU, 1998.
- FRONT D'ACTION POPULAIRE POUR LE RÉAMÉNAGEMENT URBAIN. *Le logement au Québec : Femme et pauvreté*, Montréal, s.é., 2000. [www.frapru.qc.ca](http://www.frapru.qc.ca)
- HORIZON LOCAL, 2002.  
<http://www.globenet.org/horizon-local/index.php3>
- INNOVATIONS IN DEMOCRACY, 2002.  
<http://www.democracyinnovations.org>
- LANGLOIS, Simon. *La société québécoise en tendances : 1960-2000*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990.
- NATIONS UNIES. *Déclaration de Copenhague sur le développement social, Sommet Mondial pour le Développement Social*, New-York, ONU, 1995.
- RÉSEAU COMMUNICATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, 2002.  
[http://sdgateway.net/topics/fr\\_241.htm](http://sdgateway.net/topics/fr_241.htm)
- SCHETAGNE, Sylvain. *La pauvreté dans les agglomérations urbaines du Québec*, Québec, Publications du Conseil canadien de développement social, avril 2000.
- UNESCO, *Projet MOST*, 2002.  
<http://www.unesco.org/most/projects.htm>
- VILLE DE PORTLAND, 2002.  
[www.ci.portland.or.us](http://www.ci.portland.or.us)
- WE THE PEOPLE : 50 COMMUNITIES, 2002.  
<http://www.iisd.org/50comm/default.htm>